

Le LAZAR



Marché du vendredi 10 mai 2024



05

80 ANS DE LA
LIBÉRATION

12

BOULEVARD DU
ROUGERET

38

RENDEZ-VOUS
DE L'ÉTÉ

Mairie

3 rue du Châtelet
22750 SAINT-JACUT-DE-LA-MER
02 96 27 71 15
mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr
www.mairie-saintjacutdelamer.com

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h et 14h – 17h
Mercredi : 9h – 12h
Jeudi : 9h – 12h et 14h – 17h
Vendredi : 9h – 12h
La mairie reste joignable par mail.

Permanences

Uniquement sur rendez-vous

Mr Le Maire

Jean-Luc Pithois

Première Adjointe

Nathalie Boutier Plesse

Direction de la publication

Jean-Luc Pithois, maire

Responsable de la publication

Nathalie Boutier Plesse, adjointe

Coordination

Lydie Allain, secrétaire

Crédit photos

Les associations, la municipalité,
les professeurs de l'école, les
commerçants et artisans, Jean Josselin.

Tirage

1000 exemplaires sur papier recyclé

Conception, mise en page :

Emmanuelle Hamon, Pokoù Studio

Impression

Media Graphic – 35 Rennes

Disponible également sur :
mairie-saintjacutdelamer.com
ou scannez-moi !



SOMMAIRE

- 04 Expression des élus
- 04 Commémorations
- 06 La commune en chiffres
- 10 Aménagements et travaux
- 15 Urbanisme et foncier
- 16 Affaires maritimes
- 17 Camping municipal
- 18 École élémentaire
- 21 Environnement et développement durable
- 24 Art, culture et patrimoine
- 30 Sport et loisirs
- 33 Nouveautés
- 34 Informations diverses
- 36 Services au public et état civil
- 38 Nos rendez-vous de l'été
- 40 Au quotidien



HOMMAGE

Le 17 janvier dernier Robert Goumot le doyen de Saint-Jacut-de-la-Mer et des Côtes d'Armor, est décédé à l'âge vénérable de 105 ans. Un peu avant le repas des anciens, fin novembre, Nous avons eu la chance de converser avec M Goumot ; sa lucidité sur l'actualité du monde, toujours au fait, son intérêt de la commune et de ses amitiés, son amour pour la lecture et ses auteurs préférés, Chateaubriand et Balzac, nous ravissait lors des cafés bouquin et des moments littéraires qu'il appréciait tant. Il nous confiait ce jour-là, en effet, qu'il avait terminé la lecture d'un ouvrage de plus de 1 000 pages vers 1 h du matin. Vraiment infatigable et heureux. Pendant les repas des anciens il dansait volontiers, et en soirée, il nous quittait avec élégance la canne sous le bras. Il incarne la preuve que la communication, la lecture, la peinture, l'humour, la curiosité, la gaieté sont les remèdes pour une bonne santé et une vieillesse harmonieuse. Il restera un bel exemple.

MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

L'équipe municipale vous remercie toutes et tous pour votre compréhension et acceptation des gênes occasionnées durant toute la durée des travaux de rénovation du boulevard du Rougeret.

Merci également au personnel de l'entreprise Even pour leur efficacité et leur écoute durant cette période de 8 mois de travaux et à notre maître d'œuvre Okaré.

Les principaux programmes mis en œuvre depuis le début de la mandature (aménagement du chemin du Petit Tram, cheminement route de Dinan, acquisition de parcelles, rénovation boulevard du Vieux Château, aménagement de l'agence postale, toilettes publiques, réfection du trottoir route du Guildo, boulevard du Rougeret, logements sociaux à venir...) nous ont obligé à contracter un emprunt de 1,3M€. Cet emprunt est le fruit d'une réflexion menée depuis 2021, en adéquation avec notre plan pluriannuel et les emprunts en cours arrivant à échéance. (2027, 2028, 2029 et 2033).

Au 31 décembre 2023 l'endettement était de 361 109,65 €.

Avec ce nouvel emprunt la capacité de désendettement passe de 1 an à 4,87 années. Dès 2028 le remboursement du capital et les intérêts retrouveront le niveau de 2023.

Entre 3 et 6 ans, il est considéré par les services fiscaux que l'endettement est maîtrisé. La situation d'une collectivité est inquiétante **lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette est supérieur à 12 ans**. À partir de 15 ans, la collectivité est dans le rouge (*source : www.economie.gouv.fr*).

Le budget de fonctionnement augmente naturellement d'année en année, malgré une gestion rigoureuse. De plus nous subissons la baisse des dotations de l'État.

Lors de la campagne électorale de 2020, nous nous sommes engagés à ne pas augmenter les impôts locaux. Depuis, le gouvernement a supprimé la taxe d'habitation pour les résidences principales, tout en maintenant la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Cette évolution a engendré des recettes en diminution pour les collectivités locales. C'est pourquoi le gouvernement a donné la possibilité aux collectivités en tension immobilière de **majorer** la taxe d'habitation sur **les résidences secondaires**. Cette possibilité a été repoussée par le conseil municipal en 2023 et 2024, mais doit être réétudiée en concertation avec les services fiscaux pour le budget 2025.

Le budget d'investissement sert à construire et enrichir le patrimoine, à rendre dynamique et attractive la collectivité, à reconfigurer la voirie, enfouir les réseaux, améliorer le cadre de vie des habitants et terminer les projets engagés. **Une commune qui n'investit pas s'appauvrit !**

Dans le prochain bulletin, nous reviendrons sur la révision du règlement de notre PLUIH engagée avec Dinan Agglomération et les conséquences du ZAN (Zéro Artificialisation Nette des terres) sur le développement urbanistique de notre commune.

En ce début de vacances, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été avec, encore cette année, une palette d'animations pour chacun.

Jean-Luc Pithois, maire

EXPRESSION DES ÉLUS

Bonjour à tous,

Ceux qui lisent le petit bleu ont pu le constater, nous nous sommes opposées au choix politique de Monsieur le Maire d'endetter la commune sur 20 ans (soit la fin de la mandature et les 3 mandatures suivantes) par la souscription d'un emprunt considérable de 1 300 000 €, du jamais vu à ce niveau-là à Saint-Jacut, alors que les emprunts précédents ne sont pas encore soldés.

Cette décision a été prise en petit comité en l'absence de tout débat en commission finance, ceci deux ans avant la fin de la mandature, et le conseil municipal l'a adoptée en dépit de notre position longuement argumentée.

Nous nous étions déjà inquiétées de «l'effet de ciseaux» résultant d'une forte augmentation des dépenses de fonctionnement depuis 2020 à confronter à une diminution des recettes de fonctionnement, effet qui va être particulièrement marqué en 2024 du fait de l'interdiction de renflouer le budget de la commune avec les recettes du camping comme cela a été le cas en 2023 à hauteur de 100 000 €.

Dans le budget prévisionnel 2024 nous atteignons l'articulation du ciseau, le moment où les recettes couvrent tout juste les dépenses :

Recette de fonctionnement 2024 avant report 2023 : (2 448 079 - 690 126 report 2023) : 1 757 953

Dépenses de fonctionnement 2024 hors provision (2 189 617 - 433 399 de provision) : 1 756 218

Résultats de fonctionnement 2024 : 1 735 €

Ne comprenant pas comment la prochaine mandature allait faire au-delà de 2026 une fois les réserves de trésorerie épuisées, du fait de la promesse de Monsieur le Maire de ne pas augmenter le taux des taxes locales, nous avons demandé à être reçues par le service des finances publiques.

Le constat est clair : la solution consiste à utiliser la possibilité nouvellement offerte en 2024 à 2263 communes en zone touristique d'appliquer une surtaxe d'habitation sur

les résidences secondaires (environ 70 % des habitations à Saint-Jacut), surtaxe heureusement plafonnée à 60 % ce qui représenterait 600 € de plus pour une taxe d'habitation actuellement de 1000 €.

Aucune simulation n'a été fournie à ce jour par Monsieur le Maire sur le taux de cette surtaxe qu'il sera nécessaire d'appliquer, ne serait-ce que pour couvrir les échéances du nouvel emprunt (110000€ en 2025).

La tentation a bien sûr été de laisser à la mandature suivante, qui n'aura pas d'autre choix, la décision d'appliquer brutalement et massivement cette surtaxe.

Notre intervention aura eu le mérite de mettre dès à présent en évidence ce qui attend les contribuables locaux, car les résidences principales pourraient également être impactées.

Au moment où vous lirez ces lignes nous serons fixés sur la volonté réelle de l'équipe municipale de rechercher des ressources nouvelles autrement que par la taxation des résidents : nous pensons aux parkings payants du rougeret et du chef de l'île, qui peuvent faire l'objet d'une tarification symbolique pour les résidents principaux et secondaires. Mais nous savons déjà que certains élus s'opposent à ce projet.

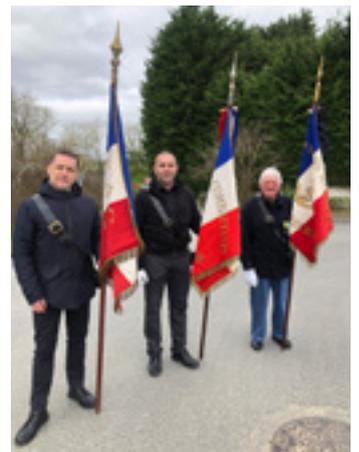
Ce qui est certain et cela a été confirmé par le service des finances publiques c'est qu'une fois l'emprunt dépensé par l'équipe en place aucun autre emprunt ne pourra être envisagé pendant de nombreuses années et la mandature suivante n'aura plus aucune marge de manœuvre, ne serait-ce que pour faire face à des travaux urgents et imprévus (voirie, réseaux, digues).

Cela paralysera l'action communale future dans un contexte de crise économique, d'endettement généralisé et de désengagement de l'État qui a réduit à la portion congrue (50 000 €) la subvention initialement prévue de 350 000 € pour les travaux du boulevard du rougeret, et qui a diminué de 33791 € la dotation globale de fonctionnement allouée à la commune en 2023.

Nous souhaitons néanmoins à tous de bonnes vacances d'été. Roselyne GOUPY et Auriane JARDIN

COMMÉMORATIONS

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



La France commémore le 80^{ème} anniversaire de la Libération

2024 marque les 80 ans des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire, des commémorations seront organisées en 2024 et 2025 sur l'ensemble du territoire.

À cette occasion, Presqu'île en poésie, l'Abbaye et la Mairie de Saint-Jacut de la Mer s'associent pour rendre hommage à cette date.

« Ce 80^{ème} anniversaire est important pour tous les Français et doit permettre de rassembler toutes les initiatives, les souvenirs, les outils pédagogiques, les projets culturels et scientifiques, afin de constituer une bibliothèque mémorielle pour toute la Nation et pour tous les publics » a témoigné l'ambassadeur Philippe Etienne, président de la Mission Libération.

Saint-Jacut a obtenu le Label grâce au travail de Stéphanie Noirard avec l'accompagnement de Presqu'île en poésie. Les projets labellisés seront répertoriés et cartographiés sur le site de la Mission Libération et sur les sites des préfectures, afin d'avoir une vision d'ensemble des initiatives dans le pays.

Programme des journées du 3 et 4 août 2024 à Saint-Jacut de la Mer

03 août

21h00, « Le Silence de la mer », film de Jean-Pierre Melville adapté de la nouvelle de Vercors, salle polyvalente (entrée libre)

04 août

10h00, « Quand les alliés débarquaient en poésie », conférence de S. Noirard, salle de l'arbre à l'Abbaye (entrée libre)

11h30, **Honneur rendu aux FFI, monument rue du Guildo**

12h30, Vin d'honneur à l'esplanade des Haas

14h00, « Les femmes dans la résistance bretonne », conférence de G. Bourien, salle de l'arbre à l'Abbaye (entrée libre)

16h30, « Les voix de la Seconde Guerre », lecture et interprétations par les membres de PEP, salle de l'arbre à l'Abbaye (entrée libre)

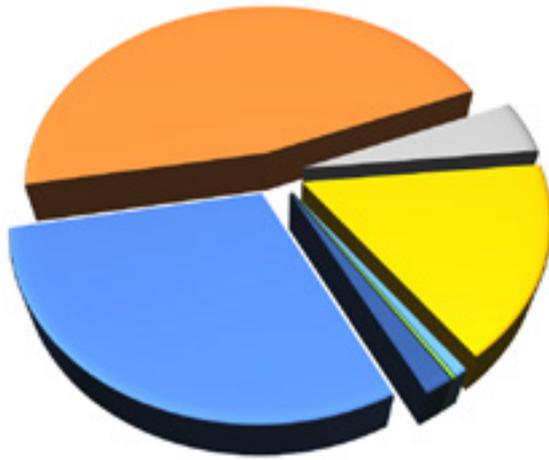
21h00, « Bella Ciao », spectacle poétique et musical par Alexis Gloaguen, Pierre-Antoine Caboufrique, salle de l'arbre à l'Abbaye (entrée et participation libres)

LA COMMUNE EN CHIFFRES

Budget de la commune - Compte administratif 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

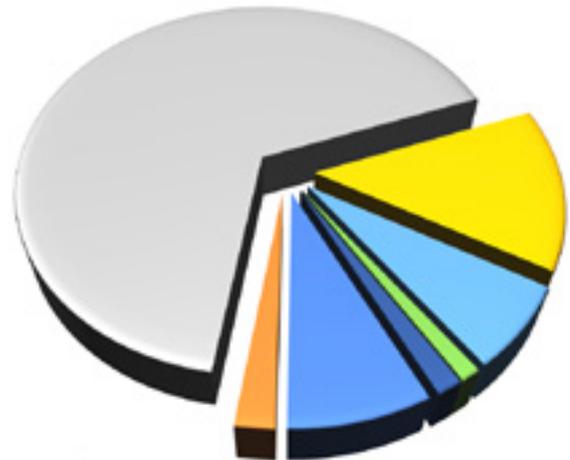
1 625 932,14 €



- Charges à caractère général 482 578,52 €
- Dépenses de personnel 756 668,84 €
- Charges de gestion courante 76 270,63 €
- Atténuation de produits 268 981,00 €
- Intérêt des emprunts 11 532,29 €
- Charges exceptionnelles 3 602,79 €
- Opérations d'ordres

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 966 788,59 €



- Produits et services 153 976,01 €
- Atténuation de charges 42 533,78 €
- Impôts et taxes 1 314 059,89 €
- Dotations et participations 271 710,04 €
- Autres produits de gestion courante 133 948,17 €
- Opérations d'ordre 22 162,60 €
- Produits exceptionnels 28 398,10 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

822 242,10 €

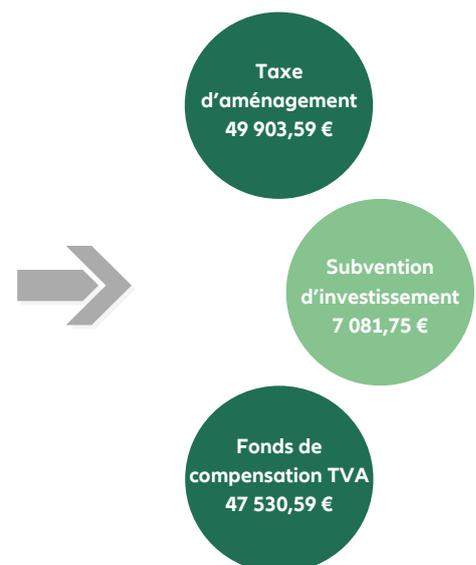
Principaux postes



RECETTES D'INVESTISSEMENT

531 264,00 €

Principaux postes



¹ Système de télésurveillance au sein de l'école et de la Mairie, abribus, tables de pique-nique, poubelles, jardinières, passe-câbles, LED salle polyvalente, grilles pour fermer les puits, matériel informatique et téléphonique, cylindres pour clés électroniques, barrières mobiles, véhicule pour les services techniques, ...

² Parcelle route de Dinan pour faire un parking et diverses régularisations foncières.

³ Maîtrise d'œuvre, travaux, accompagnement de l'Adac22, diagnostics réseaux, missions de géomètre, coordinateur SPS, aménagement paysager

⁴ Banche et Haas : achat des deux toilettes, raccordement, clôtures et claustras.

⁵ Travaux d'eaux pluviales au niveau du bâtiment de la Poste, borne électrique pour le marché, réfection boulevard du Vieux Château, extension cheminement rue du Tertre, étude Adac22 sur les liaisons douces, mission géomètre travaux route du Guildo.

Budget des ports* - Compte administratif 2023

Les redevances perçues en 2023 sont en augmentation de 2% par rapport à 2022.

Elles couvrent les dépenses réelles de fonctionnement qui ont augmenté de 10% (48 354,45€) par rapport à 2022.

Les redevances perçues auprès des plaisanciers en 2023 ont permis de financer :

- Les frais de personnel et prestataire : redevance du gestionnaire du port, rémunération des saisonniers et remboursement du personnel communal mis à disposition pour les ports
- L'entretien et les réparations des prames
- Le changement des chaînes de mouillages
- Les dépenses courantes : électricité, maintenance logiciel, caméra de surveillance, carburant, assurance.

Les achats en fournitures ont fortement augmenté avec l'achat de béton pour la réfection de la cale.

Les dépenses d'investissement correspondent principalement à l'achat d'un nouveau moteur pour les prames, de corps morts et de chaînes de mouillages.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	58 988,69 €	15 863,91 €
Dépenses	64 218,36 €	10 711,38 €
Résultat de l'exercice	- 5 229,67 €	+ 5 152,53 €
Résultat reporté de l'exercice 2022	27 781,57 €	39 164,02 €
Résultat de clôture de l'exercice 2023	22 551,90 €	44 316,55 €
	66 868,45€	

Budget du camping* - Compte administratif 2023

Le camping enregistre des recettes d'exploitation légèrement en hausse par rapport à 2022 : 529 845,16€ en 2023 contre 527 864,11€ en 2022.

- Les recettes des locations d'emplacements nus ont augmenté de 23% par rapport à 2022.
- Les recettes régulières des 137 mobil-homes sont en légère baisse avec la création de la redevance d'occupation identique pour tous les emplacements (2 025€).
- Une partie des recettes de l'aire de camping-car a été enregistrée jusqu'au mois d'août, date à laquelle le transfert à Camping-car Park a été effectué.

Les dépenses de fonctionnement du camping sont en hausse : 352 036,30 € contre 304 757,41 € en 2022.

La différence porte sur :

- L'augmentation des frais de personnels, 19% par rapport à 2022 : recrutement de deux nouveaux responsables et d'un renfort aux services techniques du camping. A noter que les frais de personnel saisonnier sont en baisse de 9%.
 - La légère augmentation du reversement de la taxe de séjour à Dinan Agglomération due à l'augmentation des réservations : 21 452,50 € au lieu de 20 000 € en 2022.
 - Le reversement de l'excédent d'exploitation sur le budget de la Commune (100 000 € au lieu de 75 000 € en 2022).
- Les dépenses en frais généraux sont quasiment identiques à celles de 2022.

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 20 000,18 €, dont les principales sont :

Installation d'antennes satellites, acquisition de matériel et outillage technique, acquisition de matériel informatique et téléphonique, installation d'un système à code numérique, acquisition d'une mono-brosse et d'une mini-brosse.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	529 845,16 €	299,74 €
Dépenses	352 036,30 €	20 000,18 €
Résultat de l'exercice	177 808,86 €	-19 700,44 €
Résultat reporté de l'exercice 2022	295 157,89 €	101 193,49 €
Résultat de clôture de l'exercice 2023	472 966,75 €	81 493,05 €
	544 459,80 €	

*Compte Rendu du Conseil Municipal du 20/03/2024 - Délibérations n°2024 - 14 et n°2024 - 15 / Unanimité, le Maire ne prenant pas part au vote.

LA COMMUNE EN CHIFFRES

Vote des budgets 2024⁴



Principaux projets en cours et à l'étude

BOULEVARD ROUGERET	LOGEMENTS SOCIAUX	
CHEMINEMENT PIÉTONNIER	AMÉNAGEMENT PARKING PUBLIC RUE DE DINAN	AMÉNAGEMENT ACCUEIL MAIRIE

NOUVELLE NAVETTE

BORNE WIFI	VILLAGE DE SAISONNIERS	FLEURISSEMENT
ÉTUDES DES RÉSEAUX	NOUVELLES BARRIÈRES	MEUBLE DE RECHARGE

⁴Compte Rendu du Conseil Municipal du 20/03/2024 – Budget Commune, Délibération n°2024 – 25 / 8 voix Pour, 2 voix Contre R. Goupy, A. Jardin)

Compte Rendu du Conseil Municipal du 20/03/2024 – Budget Mouillage, Délibération n°2024 – 27 / Unanimité

Compte Rendu du Conseil Municipal du 20/03/2024 – Budget Camping, Délibération n°2024 – 28 / 8 voix Pour, 2 voix Contre R. Goupy, A. Jardin)

Fiscalité locale – taux des taxes directes locales 2024

Les taux appliqués en 2023 seront reconduits sur 2024, à savoir :

- Taxe sur le foncier bâti : 39,81%
- Taxe sur le foncier non bâti : 52,97%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12,86%

Compte Rendu du Conseil Municipal du 20/03/2024 - Délibération n°2024 – 23 - Unanimité

Attribution des subventions 2024

	Voté en 2023	Demandé	Voté en 2024
--	--------------	---------	--------------

ASSOCIATIONS DE SAINT-JACUT

APEAEP	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
APM-RÉSIDENCES D'ARTISTES	1 300,00 €	2 500,00 €	1 800,00 €
CLUB DE LA PRESQU'ÎLE	300,00 €	500,00 €	400,00 €
CLUB DU LIVRE	1 000,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €
CLUB NAUTIQUE	17 500,00 €	17 500,00 €	17 500,00 €
COMPAGNIE ROSA MARGUERITE	800,00 €	500,00 €	300,00 €
GYM JAGUINE	650,00 €	0,00 €	0,00 €
JAZZ ER MAEZ	1 000,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €
LA JAGUINE	5 000,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €
LES JUMÉLIAUX	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
PRESQU'ÎLE EN POÉSIE	2 500,00 €	3 000,00 €	2 500,00 €
SAINTE JACUT ENVIRONNEMENT	500,00 €	1 000,00 €	800,00 €
VILLAGE-RIVAGES	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
ARMC (MOBIL-HOMES)	800,00 €	800,00 €	400,00 €
TOTAL	34 350,00 €	42 800,00 €	36 200,00 €

HORS COMMUNE

BRETAGNE VIVANTE	250,00 €	350,00 €	250,00 €
BEAUSSAIS SOLIDARITÉ	Pas de demande	500,00 €	500,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE DE DINAN	250,00 €	Non chiffrée	0,00 €
LES RESTOS DU CŒUR	Pas de demande	700,00 €	0,00 €
SECOURS CATHOLIQUE		Non chiffrée	100,00 €
ADMR PENTHIÈVRE - ARGUENON	250,00 €	Non chiffrée	150,00 €
SNSM LANCIEUX	Pas de demande	Non chiffrée	200,00 €
CFA-CCA LE MANS - SARTHE	100,00 €	Pas de demande	0,00 €
MFR PLERIN	200,00 €	Pas de demande	0,00 €
TOTAL	1 050,00 €	1 550,00 €	1 200,00 €

BUGET TOTAL	35 400,00 €	44 350,00 €	37 400,00 €
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Éclairage public

Modification des horaires pour juillet août dans la Grande Rue : extinction à 1h30.

À noter que des rues adjacentes pourront être éclairées sur ce même créneau en raison des raccordements des réseaux.

Toilettes publiques automatiques

Des incivilités ont été constatées. Nous avons donc décidé de les fermer durant la nuit comme suit :

- Avril à octobre : 23h à 6h
- Novembre à mars : 21h à 7h

Entretien des espaces verts

Préservation des dunes : Suite aux dégâts occasionnés par la tempête du mois d'avril, la partie des ganivelles du bas ont été arrachées et seront remises en place ultérieurement. La partie supérieure est restée en place, elle permettra de diriger les personnes vers les escaliers pour accéder à la plage.

Remise à neuf de la barrière du reposoir



RAPPEL

Tous les arrêtés sont disponibles sur le site de la Mairie

Arrêté municipal n°2018/115. Chaque propriétaire doit veiller au droit de son domicile à :

- Désherber et nettoyer les trottoirs sans produits phytosanitaires
- Entretien des ouvrages d'évacuations des eaux pluviales (avaloir, gargouilles, etc.)

Aménagement des sentiers côtiers

Dans notre commune, c'est le service technique qui entretient le GR tout au long de l'année. **Il a procédé à la sécurisation et à l'aménagement du GR allant de l'Abbaye au Chef de l'île :** une deuxième portion sera sécurisée l'année prochaine.



Avant



Après

Aménagement de voirie

Réfection du trottoir route du Guildo

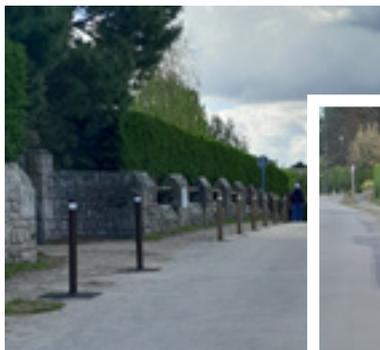


Aménagement de cheminement piétons avec la mise en place de potelets :

- Boulevard du Rougeret à partir de la rue du Moulin jusqu'à la Houle Causseul

- Du parking du Rougeret au Chef de l'île

Ces deux dernières parties permettent ainsi la sécurisation des piétons de l'entrée de la commune jusqu'au chef de l'île.



Aménagement parking public rue de Dinan

Les travaux ont débuté en mai dernier. Ce parking permettra notamment d'augmenter la capacité de stationnement lors des grandes manifestations (vide grenier, marchés d'été et autres animations estivales...), pour les groupes de randonneurs qui pourront s'en servir comme point de départ mais également une Aire de co-voiturage, ...



Travaux d'assainissement

Installation d'une cuve pour récupérer l'eau au niveau de l'Office de Tourisme : Lors des travaux du distributeur de billets et de l'agence postale communale, une cuve de 20 000 litres a été enterrée. Cette eau servira aux services techniques pour l'arrosage des plantations.

Mobilier urbain

Installation d'une table de pique-nique au Ruet



AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Boulevard du Rougeret

Les travaux du Rougeret se sont terminés courant juin : cette première partie de l'artère principale de notre commune a fait peau neuve avec de nombreux aménagements.

Zoom sur quelques changements :

- Faciliter les accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et pour les poussettes

L'entrée du bourg au niveau de la maison SNCF a été réaménagée dans ce sens avec une rampe d'accès à la digue de la Banche

Un arrêt de bus aux normes avec accès PMR permettant à toutes et tous d'utiliser les transports en commun

Un passage piéton a été positionné devant la maison SNCF au niveau de l'arrêt de bus pour faciliter et sécuriser la traversée

- Réduire la vitesse : Aménagement de plateaux surélevés et de chicane

o Les plateaux surélevés ont été installés au niveau des croisements à la place des ronds-points avec une priorité de droite :

- À l'intersection de la Manchette : Lieu très fréquenté avec la sortie du camping

- À l'intersection de la rue de la Noé où l'aménagement du carrefour a été prévu pour que les bus puissent facilement tourner vers l'école

o La chicane qui aura également la fonctionnalité de stationnement et qui se trouve entre la pharmacie et la rue des Sciaux

- Sécuriser les piétons avec des trottoirs délimités au

revêtement poncé gris-beige et mis aux normes sur le côté droit en montant

- **Sécuriser les cyclistes** avec une piste cyclable qui commence dès le rond-point de la SNCF côté gauche en montant

Cette piste est dédiée aux cyclistes et identifiable avec un revêtement spécifique poncé gris-beige complété par une signalétique au sol

- **Améliorer le confort routier** avec un nouvel enrobé et faciliter les accès des véhicules lourds, c'est notamment le cas à l'intersection de la rue de la Noé où l'aménagement du carrefour a été prévu pour que les bus puissent facilement tourner vers l'école

- **Verdir le boulevard** : les services techniques ont arboré votre parcours de plantations, de gazon et de ganivelles pour le plaisir de tous

- Installer des lieux de repos et de convivialité

o Cinq nouveaux bancs publics pour permettre des haltes

o Aménagement de l'ancien arrêt de bus avec une table et deux bancs ainsi qu'une étagère pour y mettre des livres

- Réorganiser le stationnement

o Un nouveau parking près de l'Ehpad avec sol engazonné et une place P.M.R

o Réaménagement du parking avec sol engazonné à l'intersection de la rue des Sciaux

o Chicanes de stationnement



Pour votre sécurité et celle des autres...

- **Le stationnement sur un trottoir ou sur une piste cyclable est interdit**, il peut gêner la circulation des piétons, des cyclistes et entraver la circulation routière.

Ces stationnements sont verbalisables : 135€ pour les voitures et 35€ pour les deux/trois-roues.

- **Priorité de droite** : lorsqu'il n'y a aucun panneau ou marquage au sol pour indiquer la priorité à une intersection, la règle à suivre est la priorité à droite. C'est notamment le cas pour les plateaux surélevés du boulevard du Rougeret.

- Limitation de vitesse

Les limitations de vitesse sur la commune varient de 20km/h, 30km/h et 50km/h à de multiples endroits. Dans un souci de sécurité et pour inciter à ralentir, les indications ont été simplifiées et uniformisées :

À partir de mi-juin 2024, toute la commune est passée à 30 km/h à l'exception de 3 zones en circulation partagée à 20 km/h :

- ✓ La partie ouest du boulevard du Rougeret et le centre bourg jusqu'à l'abbaye
- ✓ La rue de la manchette du camping au boulevard du Rougeret
- ✓ Le chef de l'île à partir du parking du Rougeret .

- **Sortie de propriété** : Pour une meilleure visibilité, privilégier la sortie de chez vous en marche avant. *En cas de collision ou d'accident, le véhicule qui recule est responsable.*

- **Sens interdits même pour les cyclistes** : les rues limitées à 30 km/h pour les voitures peuvent être empruntées dans les deux sens par les cyclistes, même en cas de sens interdit, sauf décision contraire prise par arrêté municipal.

Dans les zones 20, les vélos peuvent également prendre les sens interdits, cependant, toujours dans un souci de sécurité, certains endroits seront interdits notamment :

- ✓ L'entièreté de la Grande rue qui sera dorénavant interdite à contresens pour les vélos
- ✓ Le bas de la rue de la Noé : de la rue des Sciaux à la rue de la Manchette

Pour renforcer la compréhension et la sécurité, des panneaux et des marquages au sol seront rajoutés afin d'indiquer aux vélos le droit de passer en sens interdit aux voitures.

DÉFINITION ZONE DE RENCONTRE :

Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.



TRAVAUX DE NUIT - ENTRÉE BOURG



Plan des zones de vitesse



En jaune : circulation des vélos dans les deux sens

En rose zone : circulation partagée 20 km/h, priorité aux piétons, puis aux vélos avant les voitures

En vert : circulation à 30 km/h

URBANISME ET FONCIER

Permis de construire (accordés ou en cours d'instruction)

N°02230223C0025, 20 chemin des Fresches, construction d'un bureau avec étage
N°02230223C0026, 7 boulevard des Dunes, extension de la maison
N°02230223C0025, 23 Grande Rue, extension de la maison
N°02230224C0001, 19 boulevard de la Banche, extension et surélévation de la maison
N°02230224C0003, 7 rue de la Houle Causseul, transformation abri de jardin en habitable
N°02230224C0004, 6 bis boulevard des Dunes, transformation garage
N°02230224C0005, 62 boulevard du Rougeret, extension de la maison, terrasse et réfection façades
N°02230224C0006, 127 Grande Rue, création d'un abri de jardin
N°02230224C0007, 159 Grande Rue, réaménagement et extension de la maison
N°02230224C0008, 24 route du Guildo, construction d'un logement
N°02230224C0009, 13 Grande Rue, construction d'un préau
N°02230224C0010, 9 bis boulevard des Dunes, construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables (accordées ou en cours d'instruction)

N°02230223C0106, 14 Bis rue de la Noé, création d'une fenêtre de toit
N°02230223C0107, 10 rue de la Noé, pose de panneaux photovoltaïques
N°02230223C0108, 2 la Ville es Maçons, remplacement portail et volets
N°02230223C0110, 186 Grande Rue, remplacement et création d'ouvertures
N°02230223C0112, 58 route du Guildo, pose d'une clôture et d'un portail
N°02230223C0113, 18 la Ville es Chouins, pose vitrage sur l'atelier
N°02230223C0114, 39 ch. St Christophe, remplacement menuiseries, clôture et création d'un garage
N°02230223C0116, 74 boulevard du Rougeret, panneaux photovoltaïques
N°02230223C0117, 18 rue du Tertre, extension de la maison
N°02230223C0118, 99 boulevard du Rougeret, accès avec portail coulissant
N°02230223C0119, 10 rue de la Houle Causseul, pose d'une fenêtre de toit
N°02230223C0120, 121 Grande Rue, changement portes et fenêtres
N°02230223C0121, 60 bis route du Guildo, extension de la maison
N°02230224C0001, 29 route du Guildo, extension de la maison
N°02230224C0002, 8 rue de la Noé, muret en pierre et remplacement châssis de toit
N°02230224C0003, 1 boulevard du Rougeret, remplacement de la haie par une clôture
N°02230224C0004, 39 route du Guildo, pose d'un conduit de cheminée extérieur
N°02230224C0005, 9 Impasse de la Colombière, pose de panneaux photovoltaïques
N°02230224C0006, 42 Grande Rue, modification et remplacement des ouvertures
N°02230224C0007, 192 Grande Rue, pose d'un portillon
N°02230224C0008, 57 A route du Guildo, pose d'une fenêtre
N°02230224C0009, 1 rue des Sciaux, modification de la clôture sur la voie
N°02230224C0010, 8 boulevard des Dunes, clôture en limite séparative
N°02230224C0011, Ile des Ebihens, pose de fenêtres de toit
N°02230224C0012, 23 bis rue du Château, ouverture au Sud, volets roulants et dalle
N°02230224C0014, 9 boulevard de la Banche, modification toiture, mezzanine et ouvertures
N°02230224C0015, 40 boulevard du Vieux Château, clôture en limite séparative
N°02230224C0016, 43 rue des Haas, fermeture du balcon
N°02230224C0017, 42 boulevard du Rougeret, modifications façades et pose abri de jardin
N°02230224C0018, 11 rue du Moulin, remplacement portail et clôture
N°02230224C0019, 129 Grande Rue, construction d'un préau
N°02230224C0020, 88 boulevard du Rougeret, installation d'un carport
N°02230224C0021, 1 rue de la Manchette, pose grillage
N°02230224C0022, 8 rue de Dinan, remplacement garde-corps, balcon et escalier
N°02230224C0023, 81 Ter boulevard du Rougeret, changement de destination en habitation
N°02230224C0024, 19 rue de Biord, portail et murs en pierre
N°02230224C0025, 42 bis route du Guildo, pose de panneaux photovoltaïques
N°02230224C0026, 116 impasse des Sciaux, remplacement clôture en limite séparative
N°02230224C0027, 58 route du Guildo, pose de panneaux photovoltaïques
N°02230224C0029, 126 Grande Rue, remplacement fenêtres, porte supprimée et pose volets
N°02230224C0030, 45 rue de Dinan, remplacement du portail
N°02230224C0031, 200 Grande, remplacement fenêtres
N°02230224C0032, 80 boulevard du Rougeret, abri de jardin
N°02230224C0033, 11 bis de la Pierre Gilette, clôture
N°02230224C0034, 20 rue des Bourgneufs, terrasse surélevée
N°02230224C0035, 20 rue des Bourgneufs, fenêtres de toit
N°02230224C0036, 3 Domaine de la Presqu'île, extension de la maison
N°02230224C0037, 16 boulevard des Dunes, remplacement clôture séparative
N°02230224C0038, 27 boulevard du Rougeret, pose d'une clôture sur mur de soutien existant
N°02230224C0039, 18 rue de la Manchette, division pour créer un lot à bâtir
N°02230224C0040, 3 boulevard du Chevet, rehaussement du mur de clôture
N°02230224C0041, 8 rue du Tertre, changement de couleur des menuiseries
N°02230224C0042, 63 route du Guildo, remplacement clôture par muret et portail
N°02230224C0043, 26 rue des Fresches, installation de panneaux photovoltaïques

RAPPEL : suivant la délibération CA-2020-098 du 15 octobre 2020 prise par le Conseil Communautaire, l'édification d'une clôture, qu'elle soit en bordure de voie ou en limite séparative, est soumise à déclaration préalable (à l'exception des clôtures agricoles et forestières).

N°02230224C0044, 12 rue des Fresches, transformation garage en pièce de voie, modifications extérieures et construction d'un garage
N°02230224C0045, 133 boulevard du Rougeret, abattage de deux cyprès morts
N°02230224C0046, 9 rue du Tertre, construction entre deux bâtiments, ouvertures au sud et remplacement menuiseries
N°02230224C0047, 24 rue des Fresches, installation de panneaux photovoltaïques

Permis de construire modificatifs (accordés ou en cours d'instruction)

N°02230222C0014 M02, route du Guildo, modification implantation, emprise, enduit et EP
N°02230222C0015 M02, route du Guildo, modification implantation, emprise, enduit et EP
N°02230222C0013 M01, 3 boulevard du Chevet, modification et ajout d'ouvertures
N°02230223C0011 M01, 14 rue des Fresches, modifications toiture, menuiseries
N°02230222C0019 M01, 19 rue de Biord, modification façade et toiture

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) des Côtes d'Armor tient une permanence gratuite dans les locaux de Dinan Agglomération pour le conseil aux particuliers.
Mme Valérie VIDÉLO se tient à votre disposition **sur rendez-vous** le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Tél. **02 96 87 21 44** – 8 bd Simone Veil à Dinan.

AFFAIRES MARITIMES

La saison estivale est lancée !

Vous aurez cette année, le plaisir d'accueillir **une nouvelle prame**. Après 30 ans de bons et loyaux services, notre précédente prame, qui datait de 1994, devait être changée pour des raisons de sécurité.



Les travaux de consolidation ont été effectués sur le môle à la Houle Cousseul suite aux malfaçons faites il y a quelques années. Ces dépenses ont été réglées par l'assurance décennale.

L'équipe de passeurs sera à votre service du 16 juin au 15 septembre. Le recrutement de nouveaux passeurs a été compliqué, Mélissande a répondu présente : elle sera parmi nous, fidèle au poste, et la venue d'une nouvelle passeuse Louise qui seront sous l'œil protecteur de notre capitaine de port Patrick.

Comme chaque année aura lieu un **hommage aux disparus en mer au cours de la procession du 15 août**, n'oubliez pas de **pavoiser vos bateaux** pour leur rendre hommage.

La surveillance de baignade de la plage du Rougeret sera assurée du 5 juillet au 31 août par les sauveteurs de l'ASCE (comme l'année dernière) : Mathias (Chef de plage), Maximilien (Adjoint Chef de plage), Timéo, Manon, Sorenza (surveillants).

Bon vent et belle mer à tous cet été.

Rappel : Pour le règlement des mouillages, merci de préférer le virement bancaire afin de faciliter le travail des agents municipaux en charge de la gestion du port et éviter la relance pour les retardataires.

CAMPING MUNICIPAL

La saison 2024 vient de démarrer au camping municipal avec la traditionnelle soirée d'accueil des résidents de mobil-homes qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur le vendredi 5 avril.

Cette saison est marquée par quelques nouveautés.

→ Sur le plan technique avec :

- L'arrivée d'un renfort, à temps plein, au service technique : M. Veloso Jérémy qui est spécialisé dans l'en-



tretien des espaces verts,

- La mise en conformité des prises du camping qui sont toutes passées aux normes européennes ainsi que celle des disjoncteurs,

- L'installation d'un « village de saisonniers » pour pallier au manque de logements sur la commune,



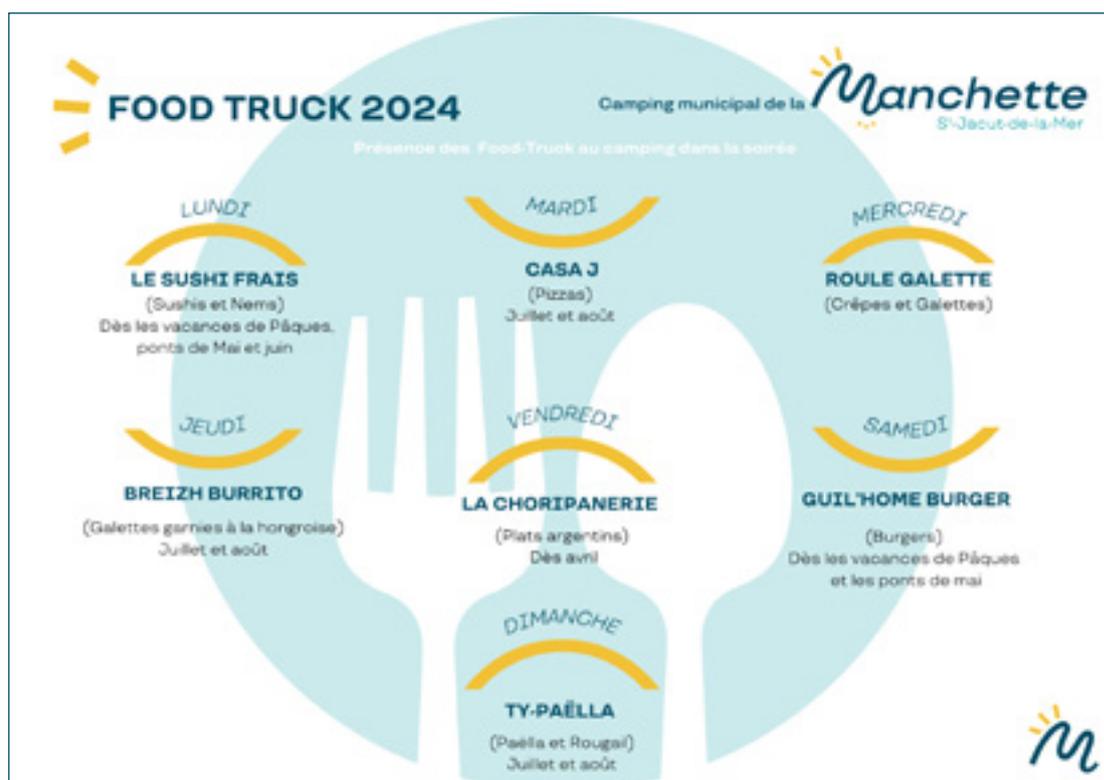
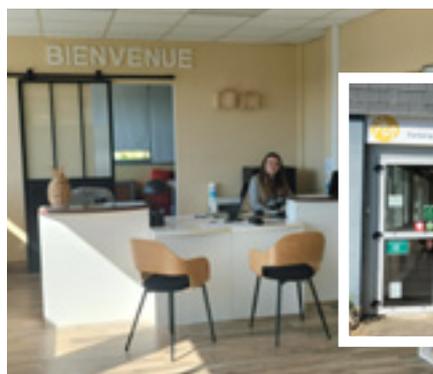
- La mise en place d'un espace barbecue plus intimiste ainsi que la création d'un nouvel espace pour les food-trucks plus convivial,

→ Mais aussi sur le plan administratif avec :

- La rédaction d'une nouvelle charte graphique par la responsable Océane,

- La création d'un nouveau logo,

- La réorganisation de l'accueil.



Une année encore riche en projets pour l'école publique !



En février, les élèves de l'école ont eu la joie de se déguiser pour le carnaval organisé par l'association des parents d'élèves. Chaque classe a participé à l'élaboration de cette belle journée. Les élèves de maternelles ont pu passer leur journée de classe sous le thème des bals costumés : ils ont dansé au rythme des musiques de Jean-Baptiste Lully comme les rois et les reines sous Louis XIV et ont préparé les crêpes pour le goûter grâce à une recette écrite et préparée par les élèves de CE-CM. Les parents d'élèves avaient organisé le reste du goûter de 16h30 puis une farandole d'élèves est partie au rythme de la fanfare pour rendre visite aux personnes résidentes de l'EPAD.

*** Concernant les activités artistiques**, les élèves de la classe de CP-CE de Madame Lemarchand ont à



leur tour bénéficié des talents de Magali et Patrick de la compagnie "Pièces détachés" pour un cycle danse contemporaine et création qui allie découverte de son espace, de l'espace de l'autre, de l'espace et du matériel par un échauffement pour le réveil corporel. Les élèves ont pu se familiariser à l'exploration du mouvement dansé et des composants de la danse (corps, espace, temps, énergie, relation) au travers

d'ateliers, d'exercices d'improvisation et d'objets. Ils ont également exploré le concept de la création et de la composition chorégraphique en petit groupe. Chaque atelier se terminait par une détente corporelle et de la verbalisation.

Chacune des 3 classes de l'école ont eu la chance d'être retenues pour bénéficier d'un cycle musique organisé par le Kiosque du conservatoire de Dinan Agglo : chaque mardi les élèves sont accueillis en groupe classe par Valérie pour la découverte d'instruments, de musique et de chant. Ils apprennent à réaliser des percussions corporelles au rythme du groupe et au tempo d'une composition, ils préparent studieusement leur spectacle de fin d'année.

*** Pour allier découverte du monde et découverte de leur environnement**, les élèves de l'école ont eu l'opportunité des séances de découvertes au jardin de l'Abbaye avec l'association de Saint Jacut environnement, afin d'apprendre à préparer la terre à la culture de pommes de terre et autres légumes, ils ont également eu des ateliers de tressage afin de fabriquer des bordures de délimitation des parcelles. Cela a permis aux classes de CP-CE-CM, de mettre toutes ces belles découvertes à profit, dans les parcelles de l'école où sont cultivés aujourd'hui des radis, des salades, des tomates et des fleurs également pour décorer et rendre accueillante notre école. Les élèves de maternelles ont attendu, eux, les belles journées



de mai pour commencer à désherber leur partie de jardin en faisant bien attention à n'enlever que les mauvaises herbes, ils ont travaillé la reconnaissance visuelle et le tri mais à ciel ouvert cette fois. Bientôt place aux plantations de baies du côté maternelle.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Madame Lemarchand et ses élèves ont poursuivi des activités de classe dehors en travaillant les mesures de longueurs dans le but de créer des hôtels à insectes qui seront remplis par les élèves de maternelle par la suite.



* **Coté sport**, la classe de CM, a eu la chance d'avoir dans leur classe la venue d'Adrien Turkawka : pratiquant de l'escrime fauteuil et participant aux épreuves qualificatives pour les JO de Paris, un joli moment d'échange entre ce sportif de haut niveau et les élèves de la classe qui ont pu, avec la rencontre avec ce sportif, découvrir le cœur des JO para-olympiques.

Les élèves de la grande section au CM2 ont aussi bénéficié d'un cycle "sécurité routière" avec Nolwenn

Cherel, Policière municipale.



Les élèves de CM sont allés faire leur visite annuelle au collège et vont à la découverte de la ville de Nantes du 22 au 24 mai, et en juin les élèves des classes de maternelle et de CP-CE, se rendront au Haras National de Lamballe toute une journée pour une découverte en ateliers des premiers chevaux des cavernes et des chevaux d'aujourd'hui.

Les dates clés :

Fête de l'école : Samedi 22 juin

Rentrée scolaire en musique : Lundi 2 septembre à 9h.

Toute l'équipe enseignante et les élèves remercient les élus et les personnels de mairie, les parents élus et ceux de l'association des parents d'élèves, et tous les intervenants qui ont contribué à faire de cette année, une année encore riche en activités et de découvertes pour les élèves de l'école.

En musique nous préparons le spectacle de fin d'année, nous apprenons des chants et nous travaillons sur les rythmes.

Nous avons réalisé des plans et des maquettes pour construire des petits hôtels à insectes. Prochaine étape la construction !

Nous sommes devant notre potager, où nous avons planté et semé plein de belles et bonnes choses : des carottes, des radis, de la salade, des pommes de terre, des fraises, de l'ail, des petits pois et des myrtilles. On a aussi planté des fleurs : des iris, des ipomées et des tournesols.



La classe de CP, CE1 et CE2

Brèves de conversation sur le groupe WhatsApp de l'APEAEP



5 NOVEMBRE 2023 :

- Vous allez bien ? On fait un point sur les ateliers de Noël avec les enfants ? Morgane propose des origamis, Clarisse des couronnes séchées, Leonore des couronnes en tissu . Et la commande de sapins ?
 - J'ai reçu le kit pour créer les serviettes de plage avec les dessins des enfants !
 - Je propose des portes clé avec du bois de récup ?
 - Et moi des bocaux pour faire des cookies !
 - Je vais faire un point sur le matériel. Quelqu'un a pu voir pour les truffes ?
 - Pour l'installation de la salle on le fait à quel moment?
 - Je viendrai donner un coup de main !

8 NOVEMBRE 2023 :

- Hello, ça s'est bien passé aujourd'hui ?
- Top !
- Merci à tous !
- On remet ça dans 15 jours !

10 NOVEMBRE 2023 :

- J'ai vu avec Emeline et Julien du 8 à 8, pour les pains au chocolat du vendredi, ils s'occupent de l'emballage !
- Parfait !
- C'est super, merci à eux !

17 NOVEMBRE 2023 :

- On en est où pour le goûter de Noël de l'école et le marché de Noël ?
 - Je m'occupe de l'apéro pour les parents après le film !
 - Et les cadeaux de l'ape ?
 - Je m'occupe des gâteaux !
 - Je serai là pour monter et démonter le stand du marché de Noël.
 - On a besoin de renforts pour le marché ?
 - On peut solliciter l'aide des parents ?
 - Ça marche !
 - Je suis volontaire pour emballer les cadeaux !
 - Moi aussi !
 - Hello pour la distribution de sapins vous êtes toujours dispo ?
 - Je lance les commandes de tartiflette
 - Pour les commandes d'huitres à Céline et François, c'est avant le 14 décembre !
 - Je m'en occupe !
 - Ça vous va comme affiche pour le marché de Noël ?
 - Parfait !
 - Bertrand peut s'occuper du vin chaud !
- Je peux aller chercher les barquettes et les couverts

- Et les patates ?

8 DECEMBRE 2023 :

- Nous avons vendu 214 parts de tartiflette !
- Très bien !
- Bravo tout le monde !

18 JANVIER 2024 :

- Hello à tous ! Ronan de l'arche gourmande propose un poulet coco pour le bal costumé du 16 février
- Je m'occupe de la déco !
- Je fais les courses au 8 à 8 !
- Je serai aux platines pour la boom des enfants !
- Pauline sera là avec la fanfare de saint jacut pour la déambulation dans le village.
- On passe par la maison de retraite pour leur montrer les beaux costumes des enfants ?
- Je m'occupe de l'affiche !
- Si ça vous dit mon beau-père peut venir avec son Groupe de musique Rose'N guys ?

- Ok ! Rendez-vous à 16 h pour le goûter, la déambulation dans le village, la boom le repas et le bal costumé !
- On a 90 réservations !
- Qui peut rester après pour faire la vaisselle ?
- Je ramène les projecteurs et la boule à facette !
- Quelqu'un s'occupe du far ??
- C'est Marie-Pierre, l'ancienne cuisinière de la can-



tine qui s'en occupe !

17 FEVRIER 2024 :

- Salut à tous ! Merci pour cette belle soirée, on va faire un bon bénéfice pour l'école !
- Bravo à tous !
- Bravo l'équipe !
- C'était chouette de partager ces moments ensemble.

17 AVRIL 2024 :

- Hello à tous ! Pour la braderie du 5 mai nous affichons complet !
- Bravo Coline et Morgane ! Je peux tenir le stand de l'ape en plus si besoin.
- On fait des crêpes ?

28 AVRIL 2024 :

- Quelqu'un peut me rappeler la date de la fête de l'école ?
- C'est le 22 juin !

Distribution aux habitants des premiers composteurs individuels



Le but est de réduire les ordures ménagères résiduelles qui représentent 30 % de nos poubelles !

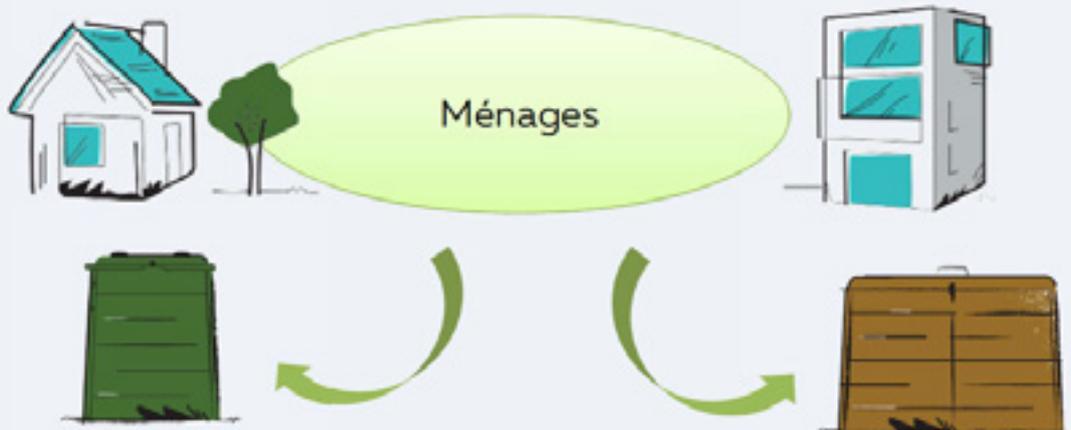
Depuis le 1er janvier 2024, la loi oblige les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets à fournir une solution de tri à la source des bio déchets aux ménages. **Dinan Agglomération va mettre 30 000 composteurs à disposition des foyers sur 2 ans : 9 500 en 2024 et 20 500 en 2025.** Les composteurs sont en plastique recyclé et recyclable, fabriqués en Europe, d'un volume moyen de 300 / 400 litres convenant à un foyer jusqu'à 6 personnes. Chaque remise de composteur individuel est précédée d'une session de sensibilisation par groupe (environ 30 minutes) afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr. Les distributions ont commencé en avril dernier.

Chaque composteur coûte 42 € HT, à la charge de Dinan Agglomération. Soit un total de 1,26 million d'euros, coût auquel il faut rajouter la prise en charge des deux agents recrutés et celle du camion qui va circuler pour les distributions.

Cependant, la distribution des composteurs individuels ne permettra pas de résoudre toute la problématique de tri des bio déchets. Notamment en ce qui concerne les habitats de collectifs ou encore ceux ne disposant pas de jardin... Pour ces cas spécifiques des aires de compostages devront être créées dans les cinq ans à venir. Cette gestion sera à la charge de la collectivité avec un référent déchets. Dinan Agglomération viendra alors en appui pour assurer un bon fonctionnement.

En ce qui concerne Saint-Jacut, nous avons, à ce jour, décidé de commencer par deux lieux de compostage collectif qui seront mis en place dans le courant 2024 : au camping et côté Banche.

Info + : pour les habitants, un déploiement du compostage mené par Dinan Agglomération



Pour les habitants disposant d'un jardin, mise à disposition gratuite de composteurs individuels, à la suite d'une session de sensibilisation.
Calendrier des sessions et inscriptions sur www.dinan-agglomeration.fr

Pour les habitants sans jardin, développement d'aires de compostage partagé, en concertation avec les communes.
Cartographie des aires existantes sur www.dinan-agglomeration.fr

Alerte charançon rouge du palmier en Bretagne

Fin 2023, deux foyers de charançon rouge du palmier ont été détectés en Bretagne dans la région de Molac-Questembert et dans la région de Plouhinec près de Lorient. Il s'agit d'un organisme nuisible réglementé dont la lutte est obligatoire par arrêtés ministériel et préfectoral sur l'ensemble du territoire.



Les principaux symptômes et dégâts sont :
 - Palmes rongées au niveau de leurs extrémités, présence de nécroses sur le rachis ;

- Trous au niveau de la couronne ou du stipe ;
- Petits monticules bruns de fibres broyées à l'entrée des galeries creusées par des larves. Ces amas sont observables à la base des palmes.

Surveillez vos palmiers !

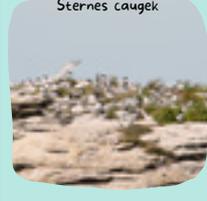
La présence ou toute suspicion de ce ravageur doit impérativement être signalée à :

FREDON Bretagne
 fredon@fredon-bretagne.com
 02 23 21 18 18
 5 Rue Saint-Exupéry 35235 Thorigné-Fouillard

DRAAF/SRAL
 sral.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr
 02 99 28 21 33

Bretagne Vivante





L'île de La Colombière

Une réserve biologique dans l'archipel des Ebihens
Propriété du Département des Côtes d'Armor, gérée par Bretagne Vivante

Un des rares sites de nidification des sternes en Bretagne

Cet îlot rocheux accueille une population d'oiseaux marins migrateurs remarquables. C'est un site de nidification régulier pour une colonie plurispécifique de sternes : sterne pierregarin, sterne caugek et sterne de Dougall. L'île fait partie de trois seuls sites en France de reproduction pour la sterne de Dougall, menacée d'extinction. Cependant, ces dernières années, une forte pression de prédation et des dérangements ont fragilisé la colonie.

Les sternes sont des espèces menacées et très sensibles au dérangement.
 Aidez-nous à les protéger en préservant leur site de reproduction.

Ne les dérangez pas et ne vous approchez pas de l'île

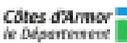
ACCES INTERDIT DU 15 AVRIL AU 31 AOUT à moins de 100 m
 à la navigation, aux marcheurs, plongeurs, pêcheurs, kayaks, paddles, etc.
Arrêté préfectoral de protection de biotope du 1er août 1985



Un gardiennage et un suivi de la colonie sont assurés tout au long de la saison par 2 gardiens en service civique. En mer, sur la pointe du Chevet ou sur l'estran, n'hésitez pas à venir à leur rencontre !



Observez-les à distance, au port, sur les bouées d'amarrage ou en pêche



Merci pour votre vigilance.

Réalisation: Marion Simonneau / Photos © Alicia Sadani & Laura Courroyan - Gardiennes 2022 / Bretagne Vivante, avril 2023

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme les années précédentes, SAINT JACUT ENVIRONNEMENT, son bureau, son conseil d'administration et ses adhérents se sont mobilisés pour entreprendre et réaliser de nouveaux projets :

En informant :

- A la maison du pêcheur et au marché par un stand dédié à l'estran, pour profiter des lunettes de réalité virtuelle qui nous emportent dans le monde sous-marin des zostères la semaine du 1er mars (journée mondiale des Zostères)
- Avec une conférence de Claire Rollet à l'Abbaye sur les zostères.
- Sur site, lors des grandes marées, auprès des pêcheurs à pied

En collaborant :

- Avec la Mairie et Dinan Agglo sur la problématique des frelons asiatiques mais aussi en participant au défi Zéro Déchet et en poursuivant l'action de Dinan Agglo avec l'aide du Conseil Municipal et de Monsieur le Maire sur la gestion du tri des déchets.
- Avec quelques associations jaguines autour de thèmes d'intérêt commun et/ou dans le cadre de leurs propres animations (Villages Rivages, Presqu'île en Poésie, la Grande Marée).

En étant acteur :

- Par l'organisation d'un nettoyage des plages le samedi 22 avril 2024 qui a réuni une trentaine de personnes et ramassé plus de 160 kg de déchets divers sur les plages de la presqu'île.
- Sur l'estran et la grève, en mobilisant une vingtaine de personnes les jours de grandes marées pour informer les pêcheurs à pied sur la réglementation et la sauvegarde des ressources naturelles

de notre presqu'île.

- D'une pratique de jardinage naturel et respectueux de la biodiversité et en partageant cette pratique avec les élèves de l'école de St Jacut et aussi avec les résidents de l'Abbaye lors de séances d'apprentissage ou d'animations.
- D'échanges avec d'autres associations agissant aussi pour la protection de l'environnement comme Bretagne Vivante, Regain, du Frémur à l'Arguenon, ACR35, Cœur Emeraude, Zéro Waste France, mais aussi avec les jardins partagés de Saint Cast et du Guildo avec qui nous échangeons savoirs et plantes.
- En proposant des ateliers autour du Zéro Déchet (fabrication de produits, compostage,...) pour permettre à chacun de mettre en œuvre la réduction des déchets au quotidien

En fédérant :

- Autour du thème phare de 2024 : le « Zéro Déchet » lors d'une soirée d'information le vendredi 26 avril qui sera suivie d'ateliers proposés autour de ce thème
- Par la reconduite du ramassage du goémon à l'ancienne à l'automne prochain, qui sera cette année agrémenté d'une animation autour de la vie culturelle de la presqu'île à cette époque (chants, danses, contes, galettes, etc.)
- Et permettre à chacun de rejoindre l'association, y amener ses idées, ses différences, son enthousiasme et bien sur l'indispensable énergie pour ALLER PLUS LOIN.

N'hésitez pas à nous contacter à

saintjacutenvironnement@gmail.com

<http://www.saintjacutenvironnement.com>

<https://www.facebook.com/SaintJacutEnvironnement>



Les Jumeliaux à Kidwelly

Nous voici de retour de **notre 9^{ème} voyage à Kidwelly, notre commune jumelle qui a eu lieu du 7 au 13 mai 2024. Nous étions 36 adultes et 10 enfants, dont de nouveaux venus qui ont beaucoup aimé l'ambiance festive et amicale de ce séjour.**

Après une nuit en ferry, nous avons pris la route de Kidwelly avec une étape au **parc historique de Saint-Fagans** où petits et grands ont pu se défouler ou se reposer.



Nos hôtes nous ont reçu comme toujours très chaleureusement avec beaucoup d'attention et nous ont proposé un programme varié entrecoupé de moments dans les familles d'accueil.

Visite du **château de Kidwelly**, du parc aux oiseaux de Penclacwydd, de la distillerie de Penderyn, du



centre-ville de Swansea, après-midi au Ninja Warrior et visite des écoles pour les enfants, balades dans la nature et au bord de mer, soirée chant animée par les Kidwellers, excellent fish and chips. Sans oublier les traditionnelles soirées aux pubs où les musiciens gallois et jaguens ont unis leurs talents.

Les élus de Kidwelly ont tenu à symboliser notre jumelage par la **plantation d'un arbre**.

Le dernier soir, en présence du maire de Kidwelly, de conseillers municipaux des deux communes et des

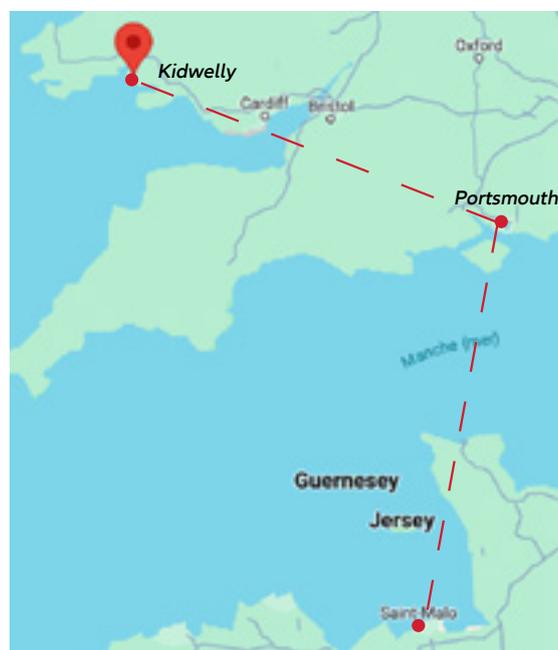


responsables des deux associations, **discours officiels**, remise de cadeaux, excellent buffet et orchestre qui nous a tous fait danser en nous replongeant dans les années rock'n'roll.

Au retour, nous avons visité Stonehenge avant de regagner Portsmouth.

Ce voyage, enchanteur de l'avis de tous, nous a conforté dans l'idée que ce jumelage, qui a commencé il y a 19 ans maintenant, a encore un bel avenir devant lui. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Les Jumeliaux



Village-rivages



Malgré une météo peu conciliante en début d'année, la Maison du pêcheur confirme l'attractivité qu'elle a connue en 2023 et, depuis avril, sa fréquentation croît régulièrement. La mise à disposition, par la mairie, de saisonniers pendant deux semaines, fin avril/début mai, complétant ainsi les permanences assurées par les bénévoles de Village-rivages, y a incontestablement contribué.

Pour cet été, leur présence, pendant 6 semaines, permettra d'accueillir les visiteurs toute la journée, ce qui ne pourra que favoriser cette fréquentation. Ils pourront y découvrir les différentes expositions et animations que nous allons présenter.

Les visites accompagnées que nous organisons, en moyenne 2 fois par mois, tant à l'Île des Ebihens qu'à la découverte du village, sont également l'occasion de faire connaître la Maison du pêcheur, car nous proposons régulièrement d'y poursuivre la présentation du passé (et du présent) maritime de Saint Jacut de la mer, même en dehors des heures d'ouverture habituelles.

Cet été sera marqué, comme l'année dernière, par deux Rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte :

- Le 14 juillet, en partenariat avec l'Abbaye, la Journée des artistes et artisans d'art inspirés par la mer. Pour cette seconde édition, nous avons invité 30 artistes de disciplines variées, ainsi que diverses animations pour petits et grands.

Nouveauté de cette année, le « Jardin des Saveurs » animé par différents producteurs qui présenteront leurs produits du terroir.

- Les 21 et 22 septembre, les Journées européennes du patrimoine où nous espérons présenter, entre autres, différents objets des fouilles du village coriosolite des Ebihens. Pour mémoire, en 2022, nous avons exposé les « Vénus », statuettes votives découvertes sur le site cultuel des Haches.

En dehors des expositions de peintures, nous aimerions également renouveler l'expérience, très positive, de mai dernier où nous avons invité un écrivain à présenter son dernier roman policier.

Par ailleurs, Village-rivages a répondu à l'invitation du Programme « Ar Nevez » visant, dans le cadre du futur PNR Val de Rance/ Côte d'Émeraude, à accompagner les collectivités et associations dans la réalisation de projets de nature patrimoniale et éducative, matérielle et immatérielle, renforçant une économie ancrée dans le territoire.

Nous avons présenté deux projets (sous forme de fiches techniques) et attendons à ce jour, la suite qui pourra en être donnée. Il s'agit de :

- La reconstruction du canot jaguen, le LÉON, ou l'acquisition d'un canot jaguen.
- La création d'un documentaire sur les contes et légendes à Saint Jacut de la mer.

Enfin, depuis mars, Village-rivages dispose du statut d'association d'intérêt général lui permettant de faire bénéficier les dons reçus des dispositifs de crédits d'impôts prévus par le Code Général des Impôts.

Appel donc aux amoureux de Saint Jacut de la mer qui souhaitent nous soutenir dans le développement de nos activités.



haitent nous soutenir dans le développement de nos activités.

Et n'oublions pas de saluer Saint Awawa qui a retrouvé, depuis peu, tout son éclat de jeunesse !



Du **23 au 28 juillet prochain**, Saint-Jacut sera à nouveau en poésie avec la **7^{ème} édition** du festival de la houle des mots qui se déroulera à l'abbaye et sur l'esplanade des Haas.

La thématique retenue cette année par la commission artistique que préside l'écrivain **Alexis Gloaguen** qui vient de recevoir le prix Orénoque de la Fondation de France aux Etonnants Voyageurs tourne autour de l'exil, ex-île. Un thème sensible, d'actualité depuis la nuit des temps. Nous avons retenu trois cas d'exil : l'exil géographique, l'exil social, l'exil intérieur. Les poètes invités feront part de leurs sentiments d'exilé ; le manque, l'absence...

Le festival débutera dès le mardi soir, à 20h30 dans les jardins de Mr et Mme Sanquer au 15 le Rougeret, avec une lecture musicale de « L'Exil n'a pas d'Ombre » de **Jeanne Benameur**. Il se poursuivra ensuite comme chaque année sur l'esplanade des Haas et à l'abbaye.

Vous pourrez entendre les écrivains **Falmarès, Sofia Karampali Farhat, Suzanne Raut-Balet, Sabine Huynh** et le comédien et poète **Jean-Paul Sermadiras**. Mais la Houle des mots c'est aussi dès 20h30 trois soirées spectacles : le 26 avec la chanteuse lyrique iranienne **Salmi Elahi Shirazi** accompagnée d'**Alban Schaffer**, le 27 avec le groupe musique du monde **Yildiz** et le 28 en clôture du festival **Erik Orsenna** pour ses Mots Immigrés accompagné au piano par **Lydia Domancich**.

La Houle des Mots, avec **Mohammed Idali, Camille Bondon** en Résidence aux APM et **Anne Sophie Beaupied** en compagnie de **Virginie Butin**, vous offriront trois jours d'exposition dans les jardins de l'abbaye et au centre culturel. Deux conférences vous seront aussi proposées. La première avec la photographe américaine **Jane Evelyn Atwood** qui avec des images projetées parlera de son travail en immersion dans les prisons et les milieux de

la prostitution. Elle dédicacera son dernier livre : « Darya », histoire d'une badante ukrainienne. La seconde sur la « Géopoétique des Exils Africains : la Revanche des Suds ? » avec **Alain Léon**, maître de conférences à l'université de Rennes 1. **Gwénaëlle Abolivier**, ex chroniqueuse de France Inter, animera une table ronde. Le film « Le chant des vivants » sera projeté le jeudi soir 25 juillet, il sera suivi d'un débat. Enfin vous pourrez rencontrer les auteurs au salon du livre ainsi que l'association la Cimade qui défend les intérêts des migrants. Le Kamishibai, contage de théâtre japonais, sera mis à l'honneur par **Jean Yves Leguen**, auteur, avec une histoire d'enfant migrant pour tous les âges... **Dominique de Saint Mars** sera également présente pour dédicacer ses dernières parutions. Les voix des Poètes d'Ici seront aussi entendues au Festival.

Tous les événements proposés seront gratuits, exceptés les spectacles du soir qui seront à 15€ avec un forfait à 35€ pour les trois. Gratuits pour les moins de 12 ans.

Programme complet à retirer à l'office du tourisme, à la mairie, à l'abbaye ou

à lire sur le site presquileenpoesie.org ou encore sur notre page facebook.

Il est recommandé de réserver sur helloasso.com ou au 06 17 60 53 48 pour les spectacles.

Info supplémentaire : La commission interministérielle chargée des commémorations du 80ème anniversaire du débarquement a labellisé Presqu'île en poésie pour honorer la mémoire des écrivains combattants de la seconde guerre mondiale. La municipalité, les anciens combattants, l'abbaye de Saint-Jacut sont partenaires pour l'organisation de cet événement qui aura lieu le 4 août prochain. Conférences, film, lectures, spectacle sont programmés. Un vin d'honneur sera offert par la commune.

La Fanfoire

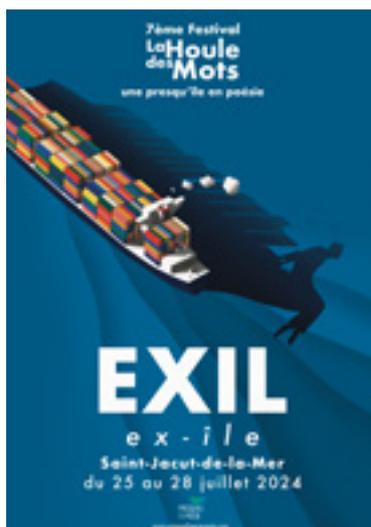
Cette année, la Fanfare bizarre de Saint-Jacut change de nom : la «**Fanfoire**». Pour la 4ème année consécutive, la «Fanfoire» préférée des Jaguens a animé et animera le village, à la fête de la musique, au bal du 14 juillet, lors des festivals la Houle des Mots, Jazz ar Maez et la Grande marée, lors du carnaval des écoliers et à l'Ehpad. Autre actualité, notre effectif s'est renforcé d'une jeune flûtiste, Julie qui a rejoint notre section de cuivre, suivie de Véronique, maintenant au trombone. Nous avons aussi fait évoluer notre répertoire avec de nouveaux morceaux jazz et rock. Si vous

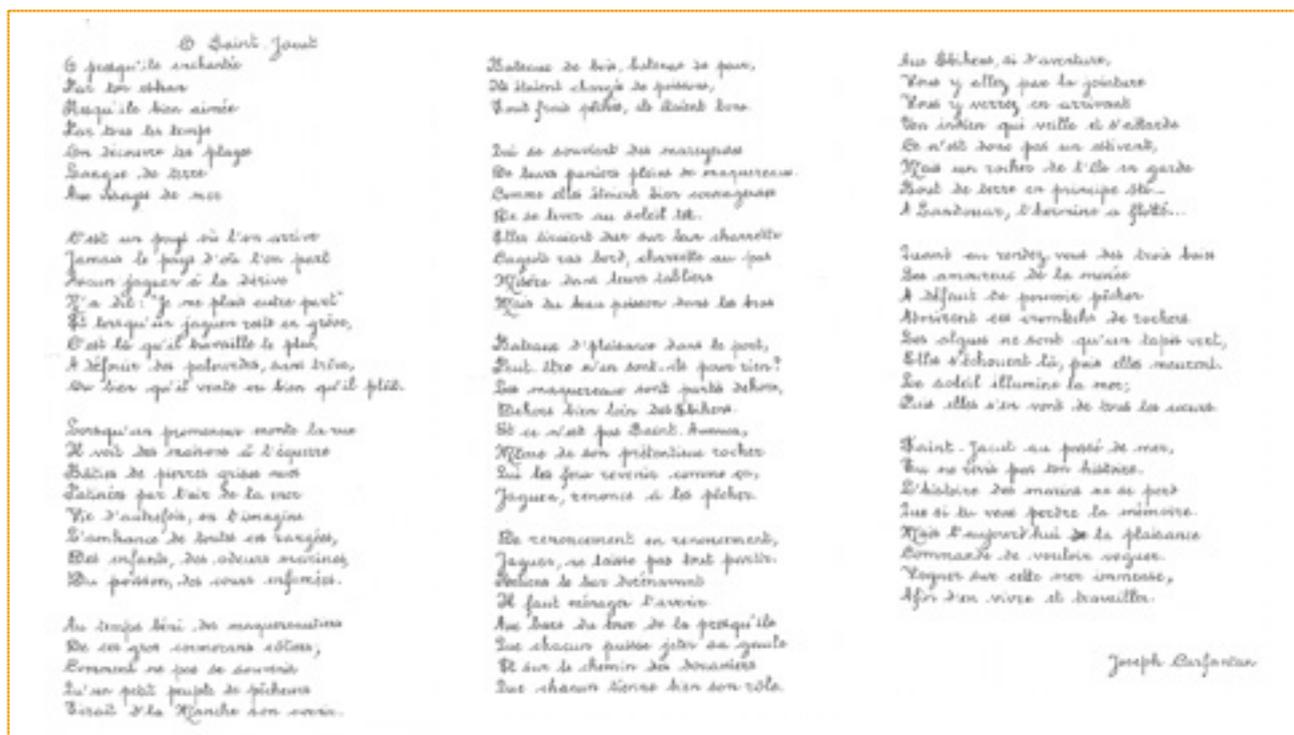
voulez nous rejoindre, surtout, pas d'hésitation. Nous recherchons tout instrumentiste, de tout âge et tout niveau. Allez, sortez vos plus beaux costumes roses des boules antimites, sortez vos flûtes de pan et rejoignez nous.

Contacts :

Patrick 0663230144

Hervé 0781242650





La Grande Marée



Les membres de l'Association "La Jaguine" sont fiers de vous annoncer la nouvelle édition de leur festival estival, familial et musical, qui aura lieu le 11 août au camping de la Manchette.

Cette nouvelle édition mettra l'accent sur la mer, ses métiers, ses loisirs, mais aussi sur l'importance de la préservation du littoral et de la biodiversité marine.

Comme l'an dernier, la Grande Marée ouvrira ses portes à 15h, et restera en accès libre jusqu'à 18h30, heure à laquelle les entrées deviendront payantes (10€, gratuit pour les mineurs) et les sorties définitives. L'accent sera mis l'après-midi sur le "Village Expositant", où vous pourrez rencontrer d'autres associations locales, des artistes du village et participer, vous ou vos enfants, à des ateliers créatifs ou sportifs.

La restauration sur place commencera dès l'ouverture pour les crêpes et les frites, et des moules et galettes-saucisse seront également au rendez-vous à l'approche du repas du soir. Quant au bar, il sera cette année mieux fourni et mieux équipé que l'année dernière afin d'offrir à nos festivaliers un service plus fluide et l'assurance de pouvoir boire un

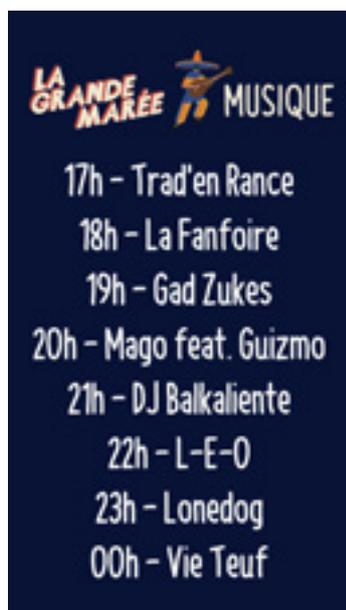
verre après 23h.

Quant à la musique, cœur du projet, 5 nouveaux groupes de musique live se succéderont dès l'après-midi, mêlant des talents locaux à des artistes à la renommée régionale, voire nationale pour l'un d'entre eux. Se succéderont ensuite les deux collectifs

de musique électronique déjà présents l'an dernier pour nous faire danser jusqu'à 1h30, heure du dernier rappel avant la sortie du public.

Comme l'an dernier, les jetons seront le seul moyen de paiement pour consommer des boissons et de la nourriture dans l'enceinte du festival. Vous pourrez acheter vos jetons sur place, en espèce, par carte ou par chèque. Vous pouvez également les précommander, comme vos entrées payantes sur notre billetterie en ligne, accessible via notre site web. Certains exposants peuvent également proposer à la vente leurs propres produits, en autonomie, et accepteront donc différents moyens de

paiement. Nouveauté également pour notre association, qui proposera à la vente différents produits dérivés de la Grande Marée.



Rendez-vous le 11 août !
www.grandemaree.bzh

Les APM-Résidences d'artistes accueillent trois artistes au printemps et durant l'été : Emma Seferian, Raphaëlle von Knebel et Camille Bondon.



Emma Seferian (née en 1997, elle vit et travaille à Brest) est en résidence pour 3 mois et est invitée à penser une peinture extérieure pour le bâtiment des APM-Résidences d'artistes à la Résidence SNCF. Au cours du mois de mai, des ateliers ont eu lieu avec les résidents de la SNCF, les habitantes et les élèves du collège de Créhen. Chacun est invité à participer à la conception de l'œuvre, en imaginant une peinture en lien avec le paysage et l'environnement. En juin, les participants sont invités à participer à la réalisation picturale extérieure. L'inauguration de cette dernière se fera le 29 juin aux APM, et sera visible jusqu'à la fin de l'été.



Raphaëlle von Knebel (née en 1996 à la Réunion où elle vit et travaille) réside à Saint-Jacut durant le mois de mai, dans le cadre du Chemin des affinités, programme organisé par Arts en résidence - Réseau national avec le soutien du Fonds de dotation La Pe-

tite Escalère, en collaboration en 2024 avec APM – Résidences d'artistes, Finis terrae et La Cité des arts de La Réunion.

L'objectif de ce programme est de mener un travail de recherches dans trois territoires insulaires ou presqu'insulaires : Saint-Jacut, l'île aux Marins (St-Pierre-et-Miquelon) et l'île de la Réunion. Lauréate de l'appel à projet, Raphaëlle von Knebel explore les climats, les liens entre les conditions météorologiques, la nature particulière de chaque territoire insulaire, ainsi que la relation de l'homme à son environnement. Elle utilise des méthodes anciennes d'observation des signes météorologiques, et analyse la résistance des territoires insulaires aux objectifs climatiques, ainsi que la mémoire des habitants.

Ce séjour à Saint-Jacut-de-la-Mer sera l'occasion d'amorcer la collaboration avec Anatole Danto, invité à suivre l'ensemble du projet Chemin des affinités 2024. D'abord formé à la météorologie et la climatologie grâce à un parcours en géographie, Anatole Danto a pu, par l'anthropologie, mobiliser l'ethno-climatologie sur les territoires de ses études. Familier des terrains insulaires et presqu'insulaires, il a éprouvé l'approche duale envisagée par l'artiste Raphaëlle von Knebel, qui cherche à coupler événements climatiques et événements de vie pour rendre compte de "cette météorologie des âmes côtières".

Camille Bondon (née en 1987, elle vit et travaille à Caden).

Elle initie depuis une dizaine d'années des projets de création collective qui cherche à contribuer au bien commun et sera en résidence en juin et juillet.

À Saint-Jacut-de-la-Mer, elle imagine un monument vivant à nos amitiés les habitants et commerçants, qui sera installé dans le jardin de l'Abbaye. Cette résidence est conçue en lien avec le festival La houle des mots. L'œuvre produite sera exposée dans les jardins de l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer du 25 juillet au 31 août, avec un vernissage prévu le 24 juillet.

Olga Boudin et **Marie-Cécile Marques** seront en résidence de la mi-septembre à la mi-décembre. Les portes de leurs ateliers seront ouvertes le samedi 9 novembre de 14h30 à 18h.

06 24 31 00 04

contact@ateliersduplessixmadeuc.com

www.apmresidences.fr

Le Club du Livre



Le Club du Livre est en constante évolution afin de vous proposer toujours des nouveautés.

Ainsi, la bibliothèque s'enrichit, à présent, d'une page Facebook où paraissent toutes les nouveautés récemment arrivées pour vous satisfaire. À ce jour, nous comptons déjà 94 abonnés : [@Le Club du Livre de Saint Jacut de la Mer](#)

Dans un esprit de se renouveler sans cesse, le Club du Livre a

procédé à un désherbage, afin de se séparer d'anciens livres, d'aérer les étagères et de voir naître un espace enfants.

En parlant d'espace, nous avons eu à cœur de réaménager récemment les lieux pour favoriser une meilleure circulation dans les rayons. La bibliothèque reste toujours très conviviale pour continuer d'échanger et de partager avec nos adhérents et futurs adhérents.

Une petite nouveauté a vu le jour : un partage de lecture est organisé par la bibliothèque au Centre Culturel le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 10h à 12h. Actuellement, le groupe est constitué d'une dizaine de personnes.

Vous pouvez nous rencontrer les vendredis et les samedis matin de 10h à 12h tout au long de l'année.

La cotisation annuelle reste inchangée et s'élève à 12 €.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Liliane Prochownik, la Présidente au 07 68 14 74 57

liliane.prochownik@gmail.com

Facebook [@LeClubduLivredeSaintJacutdeLaMer](#)

Jazz er Maez



L'idée d'installer un festival de jazz à St Jacut s'est concrétisée l'année passée grâce aux forces vives de la presqu'île. Cette démarche aussi culturelle que festive a permis aux curieux néophytes de découvrir une musique parfois exigeante, souvent euphorisante, et de satisfaire les amateurs les plus éclairés.

Pour l'édition 2024, Monique Froger-Collet, Chantal Cappon et Eric Lorang, entourés de quelques indispensables bénévoles proposent de renouveler cette première expérience dans une ambiance similaire, au cœur des jardins de St Jacut. Malgré un budget extrêmement serré, l'association "Jazz er Maez" conserve un prix d'entrée

aux concerts très bas (15€ pour deux concerts), offre un verre de l'amitié, garde une jauge réduite pour un confort d'écoute, une proximité et une accessibilité aux musiciens, ces derniers, toujours bien décidés à mettre à l'honneur le jazz sous toutes ses formes : **Lalo, Gramophone Stomp, Edouard Heller Quartet, Speakeasy jazz, Tribute to Chet et enfin Aléa**, six groupes heureux de venir partager leur musique dans un cadre fleuri, et donc enchanteur.

Les dates choisies du festival correspondent toujours au premier week-end de la saison estivale, merveilleuse opportunité pour un mélange harmonieux entre les premiers estivants et les jaguens. Bien sûr, les trois soirées (**5, 6, et 7 juillet**) se déroulent en plein air, entre mer et soleil !

La Pétanque Jaguine : 30 ans en septembre et tournois tout l'été !

Le samedi 7 septembre, accompagnée par la fanfare de Saint-Jacut, la Pétanque Jaguine fêtera ses 30 ans à la salle des fêtes. Un anniversaire en musique et chansons qui rappellera bien des souvenirs à Claude Mélec, initiateur du club.

"En 1994, l'association de pétanque de Lancieux jetait l'éponge. Des anciens joueurs sont venus me voir pour créer un club à St-Jacut. Nous partions de rien. Je suis allé rencontrer Raymond Rouault, alors maire. Il n'était pas question que nous allions jouer dans les marais. Nous voulions être visibles. Nous avons obtenu l'autorisation de jouer sur 4 terrains en bas de l'ex place du marché qui n'était pas encore aménagée en parking."



Claude Mélec, fondateur du club en 1994

Aussitôt dit, aussitôt fait, le club était créé, sous l'impulsion de Claude et Denise Mélec, de Guy et d'Yvonne Hesry, de Gérard Leclerc, de Jacques Denis...

"On s'est tous cotisé pour assurer les frais d'enregistrement de l'association à la préfecture et la cotisation à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, se souvient Claude Mélec. En 95, nous avons désormais 10 terrains sur la place du marché mais c'est vite devenu insuffisant car nous avons l'obligation d'organiser 3 concours fédéraux par an. Avec l'accord du curé, le jeudi, nous avons utilisé l'espace autour de l'église et installé une buvette. Nos épouses confectionnaient des gâteaux et le recteur avait toujours une part réservée avec un verre de vin."

Malheureusement pour le jeune club, le bruit des boules et les répétitions de la chorale paroissiale ne

faisaient pas bon ménage et l'association abandonna le parking de l'église. *"Nous avons alors quitté la fédération. Les concours nous coûtaient d'ailleurs cher car il fallait payer les arbitres et rembourser leurs frais de déplacement. Le club est alors devenu une association de pétanque loisirs fonctionnant toute l'année. Consciente du bien-être de ses membres, la commune réalisait en 2006 un espace couvert, continue l'ancien président. Les responsables des communes voisines, qui participent depuis 20 années au challenge de la Côte d'Emeraude, venaient voir notre équipement pour s'en inspirer."*



La pétanque Jaguine compte 70 adhérents.

Evelyne Ambuhl, Daniel Forterre, Alain Montagne et Rose Diez succédèrent à Claude Mélec à tête de la Pétanque Jaguine aujourd'hui présidée par Bernard Gras.

Tous les vendredis d'été, à compter du 5 juillet, la Pétanque Jaguine organise des concours en 4 parties et en triplettes formées.

**Ouverts à tous. Place Charles Bêtaux
Inscriptions sur place (4€ par joueur) à partir
de 13h30, début du jeu à 14h00.**

L'association des Mobil'Homes

Une nouvelle saison a débuté au camping Municipal avec un mois d'avril frileux.

Malgré tout, les résidents des Mobil-Homes sont toujours aussi enthousiastes de se retrouver en famille et entre amis où règne une atmosphère particulière sur ce terrain .

En effet, depuis plusieurs années des générations se succèdent et des liens se tissent naturellement avec enfants, petits-enfants et voir arrière petits-enfants. Nous souhaitons encore que cela dure quelques années.



Depuis quelques années, nous organisons une animation au mois d'août avec une restauration et des activités pour tous les âges (palets, pétanque, belote, quizz, maquillage pour enfants, sculpture de ballons et de nombreux stands). Cette journée est programmée le mercredi 7 août à partir de 11h sur le terrain. Nous vous invitons à venir nombreux nous rejoindre.

Nous remercions tous nos bénévoles qui se mobilisent pour la manipulation du matériel (bancs, tables et barnums) prêté aux associations de St Jacut de la Mer.

Avec l'association Village/Rivage, nous préparons les festivités du dimanche 14 juillet à L'Abbaye. Nous gérons la restauration et la mise en place des barnums.

L'association des Mobil'Homes

Le comité des fêtes

Cette année nous proposons deux vide-greniers les 21 juillet et 25 août, 3€50 le mètre linéaire

Les inscriptions peuvent se faire à la permanence de la salle des fêtes les mardis de 17h30 à 19h00 à partir du 18 Juin et jusqu'au 20 Aout ou sur notre site avec paiement sécurisé.

www.comitefetesstjacut.bzh

Tél : 07 69 62 99 31 ou 06 06 49 36 41

Mail videgrenierjaguen@gmail.com

La fête du village le 3 août parking de la Manchette avec animation musicale bal, feu d'artifice si la météo ne nous fait pas d'ennuis.

En sortant de la plage vous pourrez déguster : galettes saucisses, frites crêpes faites par nos bénévoles sur place, buvette.

Fête des Ebihens avec la randonnée aux Flambeaux encadrée le 16 août à la pointe du Chevet, animée par le groupe folklorique du Val d'Arguenon.

Restauration sur place, buvette. Vente de flambeaux, distribution aux enfants de bracelet à LED gratuit

Des bénévoles pour encadrer la randonnée sont les bienvenus tel 06 99 27 65 79





Le club nautique

Le club nautique de Saint-Jacut de la Mer se prépare à vous accueillir pour la saison dans les meilleures conditions, avec une jeune équipe de moniteurs motivés.



Durant l'hiver la flotte de catamarans et de planches à voile a été entretenue et nous avons également renouvelé la flotte de Topaz 14.

Les nombreuses écoles présentes depuis le mois d'avril jusqu'au début juillet,

ainsi que l'activité club testent et apprécient ces nouveaux bateaux. Tout au long de l'année, l'activité se développe. Nous accueillons notamment tous les mercredis matin, l'Institut Médico-Educatif (IME) les vallées de Dinan.

La planche à voile et le catamaran sont enseignés le mercredi ainsi que le samedi pour tous les niveaux.

Des jeunes planchistes de samedi après-midi performant lors des régates émeraude fun cup, de planche à voile qui ont lieu tout au long de l'année. Clément Huet et Thomas Carré terminent respectivement premier et deuxième.

Nous avons également un jeune champion international, Léopold Brisudou qui a remporté l'IQFOIL International Games en Italie.



Rand'Orientation Saint-Jacut

Dimanche 14 avril, sous un grand soleil, la presqu'île était jalonnée de toiles orange et blanche...

En petits groupes, les participants à la Rand'Orientation avaient pour mission de toutes les retrouver. Munis d'une carte et d'un pointeur électronique, chaque équipe, selon le parcours choisi, devait élaborer son itinéraire afin de relier toutes ses précieuses balises en faisant le moins de détours possible...

Quatre parcours de longueurs différentes étaient

proposés par le club de sports Cap À L'Ouest. De 5 à 12 km, les différents parcours permettent à chacun d'y trouver son bonheur! Il y a en pour tout les goûts... les sportifs aguerris à l'orientation comme les débutants peuvent profiter de l'activité. Chacun son rythme!

Au total, ce sont plus de 160 participants qui ont sillonné les chemins et les sentiers de la presqu'île et ont ainsi pu découvrir Saint Jacut autrement.



Le trail des Ébihens : La flamme olympique aux Ebihens !

Dimanche 2 Juin 2024, 20h00 : Quelle journée ! Remplie de rires, d'efforts, de sueur, d'émotion autour de cette course (pour les coureurs comme pour les organisateurs). Ce soir, l'équipe est un peu fatiguée mais heureuse d'avoir réussi à fédérer autour de cet événement sportif. Cela fait 20 ans tout rond que les associations de Saint Jacut, les bénévoles de tout horizon participent à la réussite de cette course. Nous remercions la Commune de Saint Jacut de la Mer pour son aide précieuse en nature, les élus pour leur disponibilité ainsi que nos fidèles sponsors Aquarelle.com, Pi Architecture, Self Signal, Carrefour Market (Ploubalay) ainsi que les artisans et commerçants de Saint Jacut.

Le bilan n'est évidemment pas connu dans les détails à cette heure mais grâce à toutes les personnes qui se sont mobilisées, comme chaque année, la course

reversera une partie de ses bénéfices à des causes solidaires.

Les organisateurs vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour notre pot de remerciement le **vendredi 20 septembre à partir de 18h30 à la Maison de la Mer**.

L'équipe du Trail des Ebihens



NOUVEAUTÉS

Saint-Jacut Nautisme



Chantier naval

Saint-Jacut Nautisme vous propose diverses prestations comme l'entretien mécanique, la location d'emplacement intérieur et extérieur, la manutention et la réparation polyester. Agent Mercury Marine et concessionnaire Selva.

**Agent Mercury Marine
et concessionnaire Selva**
31 ZA Les Basses Terres
07 82 15 32 12 / 06 74 20 96 07
saintjacutnautisme@gmail.com

Galerie des marins



Atelier / Expositions / Résidence d'artistes

Pensée comme un comptoir maritime, la galerie de Christophe Ballan vous embarquera cet été dans un voyage imaginaire sur le thème de « l'art voyageur »

Rue du Châtelet
Ouvert tous les jours de 11h à 22h
du 1^{er} mai au 15 septembre

Café d'en haut



Restauration salée / sucrée en continu

Crêperie, salon de thé, glacier...
Stéphanie et Jean-Marie ont installé leur nouveau café dans l'ancien Saint-Awawa.

164 Grande rue
Ouvert en continu de 9h à 18h
du mercredi au dimanche

INFORMATIONS DIVERSES

Alerte Breizh ! Même par temps breton, protégeons-nous des UV

La Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancers de la peau chaque année. N'habitant pas une région chaude, les Bretons se protègent moins des rayons UV (ultraviolets), qui sont pourtant autant présents qu'ailleurs !

Dès le plus jeune âge, la protection du soleil est primordiale pour protéger la santé des enfants. Limiter leur exposition au soleil : leur peau est plus fine, plus fragile et les rayons UV plus nocifs pour eux. Les coups de soleil de l'enfance, même s'ils ne paraissent pas graves sur le moment, peuvent être à l'origine de cancers de la peau à l'âge adulte.

Rappels pour petits et grands :

- S'informer sur l'indice UV : au-delà de 3 soyez vigilants
- Mettre un chapeau ou une casquette et des lunettes de soleil
- Mettre des vêtements couvrants
- Mettre de la crème solaire toutes les 2 heures
- Se mettre à l'ombre entre 12h et 16h



Message de prévention des CPAM, de la Direction régionale du service médical et des MSA (Mutualité Sociale Agricole) de Bretagne
Plus d'informations sur www.alerte-breizh.fr

CPAM des Côtes d'Armor : modification des horaires d'ouverture au public

À compter du 29 avril, les horaires d'ouverture des accueils du département évoluent. Les espaces libre-service seront désormais ouverts :

- À Saint-Brieuc : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- À Dinan, Lannion, Guingamp et Loudéac : de 9h à 12h

À ces horaires, les espaces libre-service sont accessibles sans rendez-vous. Cette nouvelle organisation permet de proposer une offre de service plus importante de rendez-vous, que ce soit par téléphone ou en accueil.

Comment prendre rendez-vous ?

- en se connectant sur son compte ameli / rubrique agenda sur la page d'accueil
- par téléphone au 36 46 (service gratuit + prix appel)

Jeunes lycéens étrangers recherchent une famille d'accueil

D'Italie, de Colombie, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Daniel, jeune colombien de 15 ans, souhaite venir en France pour 4 mois à partir de septembre 2024. Il fait du football, aime les jeux vidéo, la natation et cuisiner. Il arrivera de Bogota.

Il rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Giulia, jeune italienne de 17 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du dessin, de la photographie et aime le shopping et les films

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2024. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Romy, jeune allemande de 15 ans, viendra en France pour 5 mois. Elle pratique l'équitation, la danse, le piano, aime lire, dessiner et le théâtre.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

*Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Magali Fouqueré - 02.99.46.10.32 - m.fouquere@groupe-cei.fr*

SERVICES AU PUBLIC

L'agence postale communale

BIENVENUE À KARINE COLLIN

Arrivée pour tenir l'agence postale communale courant mars.

Nous rappelons que l'agence est ouverte les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h30 à 12h30.



SERVICES AU PUBLIC

Répar' Toi-Même



Depuis mai 2016, l'association Répar' toi-même lutte contre l'obsolescence programmée en vous aidant à réparer et réutiliser vos matériels.

Nous avons à ce jour **trois lieux d'intervention.**

- **Le site du magasin LEROY MERLIN à Pleurtuit**, tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois, l'après-midi de 15 à 18h.
- **Le site du magasin Electrodépôt à Pleurtuit**, tous les 2^{ème} vendredis du mois, l'après midi de 15 à 18h.
- **Le local de Ploubalay**, prêté par la mairie et situé au cœur du bourg, dans les locaux de l'ancienne tannerie. La permanence y est assurée tous les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 09h à 12h.



Dans ce local, RTM a installé son atelier avec tout le matériel ; des travaux ont été faits pour l'aménager et l'équiper. C'est un instrument de l'économie circulaire essentiel à la transition écologique.

Répar' toi-même organise aussi des ateliers thématiques pour apprendre à ses adhérents à réparer eux même leur matériel (un atelier vélo, un atelier collage, un atelier électricité, recherche de pannes,

utilisation d'un multimètre, etc)... ces ateliers sont ouverts à tous et gratuits.

La cotisation annuelle est de 15 €.

Il est à noter que celle-ci nous permet de fonctionner sans demander de subvention aux institutions et collectivités locales.

Pour toute réparation, vous pouvez venir à l'une des permanences avec votre matériel et nous vous aiderons à le remettre en état. (si les choses sont complexes, contactez nous par mail ou téléphone au préalable)

RTM est présent également dans les salons et les manifestations publiques dans la zone d'intervention qui englobe Dinard/Dinan/Plancoët. (Forum de Créhen et Dinard en septembre, atelier à Yvignac-La-Tour en novembre...)

RTM fonctionne avec un comité d'animation composé d'une quinzaine de réparateurs. Ces réparateurs prennent en charge les adhérents qui souhaitent de l'aide pour remettre en état leur matériel.

RTM a assuré près de 300 réparations durant l'année 2023 et continue sa progression. Les intéressés peuvent contacter l'association et venir aux permanences ou prendre RV pour les cas particuliers.

L'association recherche également des réparateurs pour assurer la diversité de la demande et étoffer son équipe.

06 31 80 32 69

repartoimeme@gmail.com

www.repar-toi-meme.org

ÉTAT CIVIL

Mariage :

Le 11/05/2024 : Isabelle COLIN et Gwendal DELOURMEL

Le Règlement Général sur la Protection des Données encadre la diffusion d'informations d'état civil, la publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages, décès n'est possible qu'après autorisation reçue lors de l'établissement de l'acte d'état civil ou à la demande des personnes, des familles concernées. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un **auxiliaire de justice bénévole**. Son rôle est de **trouver une solution amiable à un différend** entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Il peut être désigné par les parties ou par le juge. **Le recours au conciliateur de justice est gratuit**. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Permanences

1^{er} mardi du mois 09h-12h : Mairie de Pleudihen-sur-Rance 02.96.83.20.20

2^e mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plancoët 02.96.84.39.70

3^e mardi du mois 09h-12h : Mairie de Plouër-sur-Rance 02.96.89.10.00

4^e mardi du mois 09h-12h : Mairie de Ploubalay 02.96.82.60.60

Prendre rendez-vous à l'accueil de la Mairie concernée.

Carte grise



Attention aux démarches frauduleuses en ligne

Site officiel gouvernemental : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

ATTENTION aux sites frauduleux ressemblant aux sites gouvernementaux et proposant les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût plus élevé !

Le site officiel dispose d'un guide pour vos démarches ainsi qu'une information précise sur le prix et les étapes à suivre. **Si vous rencontrez des difficultés à effectuer votre demande via l'ANTS, orientez-vous vers un garagiste agréé par la préfecture.**

Carte nationale d'identité et passeport

Pour faire ou refaire sa **carte d'identité** ou son **passeport**, il faut **s'adresser à une commune équipée du dispositif numérique de recueil** :

Plancoët : 02 96 84 39 70

Beaussais-sur-Mer : 02 96 82 60 60

Matignon : 02 96 41 24 40

Dinan : 02 96 39 22 43

Saint-Cast : 02 96 41 80 18



Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées **sur rendez-vous**.

En raison des délais d'attente, il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : un service gratuit et rapide (moins de 10 minutes)

Renseignements sur le site :

<http://cotes-darmor.pref.gouv.fr/Actualites/Nouvelles-modalites-pour-les-demandes-de-carte-nationale-d-identite>

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668

Recensement des jeunes - JDC

Chaque jeune français doit se faire recenser en Mairie dès qu'il a 16 ans.

Documents nécessaires :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Inscription sur les listes électorales



Renseignements en Mairie ou sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

NOS RENDEZ

JUILLET

5

VENDREDI

FESTIVAL JAZZ ER MAEZ

6

SAMEDI

FESTIVAL JAZZ ER MAEZ
THÉÂTRE, SALLE POLYVALENTE

7

DIMANCHE

FESTIVAL JAZZ ER MAEZ
FORUM DES ASSOCIATIONS,
BANCHE

11

JEUDI

THÉÂTRE, SALLE POLYVALENTE

13

SAMEDI

SPECTACLE GUIGNOL, POINTE
DU CHEVET

14

DIMANCHE

SPECTACLE GUIGNOL, POINTE DU
CHEVET
JOURNÉE DES ARTISTES, ABBAYE
FÊTE DU 14 JUILLET, PARKING DE
LA MANCHETTE

16

MARDI

RÉGATE DU CONSEIL MUNICIPAL

17

MERCREDI

THÉÂTRE, SALLE POLYVALENTE

21

DIMANCHE

VIDE GRENIER, BANCHE

23-24

MARDI

FESTIVAL PRESQU'ÎLE EN
POÉSIE

25

JEUDI

RÉGATE CORNISH JAGUINE
FESTIVAL PRESQU'ÎLE EN
POÉSIE

26

VENDREDI

FESTIVAL PRESQU'ÎLE EN POÉSIE

27

SAMEDI

RÉGATE CHALLENGE ROYAL
GAUTRAT
FESTIVAL PRESQU'ÎLE EN POÉSIE
TOURNOI DE VOLLEY, PLAGE DU
ROUGERET

28

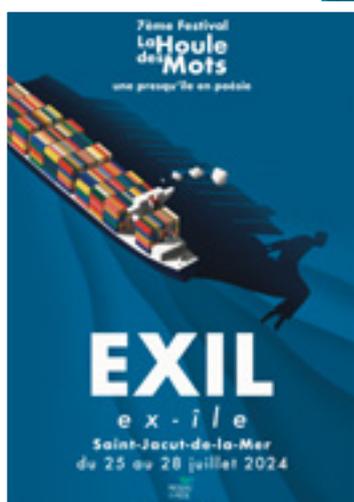
DIMANCHE

FESTIVAL PRESQU'ÎLE EN
POÉSIE

29

LUNDI

CIRQUE FRANÇAIS, POINTE DU
CHEVET



VOUS DE L'ÉTÉ



AOÛT

3

SAMEDI

COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION
SPECTACLE DE GUIGNOL ET TOUS SES AMIS, PARKING BD DU ROUGERET

4

DIMANCHE

COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION
SPECTACLE DE GUIGNOL ET TOUS SES AMIS, PARKING BD DU ROUGERET
RÉGATE COUPE MAX ET LILI

6

MARDI

RÉGATE COUPE JUVAMINE

7

MERCREDI

FÊTE DES MOBIL-HOMES ET CHANTS DE MARIN, CAMPING MUNICIPAL

8

JEUDI

RÉGATE COUPE AQUARELLE

10

SAMEDI

RÉGATE COUPE DES BÉNÉVOLES
TOURNOI DE VOLLEY, PLAGE DU ROUGERET

11

DIMANCHE

FESTIVAL LA GRANDE MARÉE, CAMPING MUNICIPAL

13

MARDI

THÉÂTRE, SALLE POLYVALENTE

14

MERCREDI

RÉGATE COUPE PLATUS
CIRQUE ALEXANDRO, POINTE DU CHEVET
THÉÂTRE, SALLE POLYVALENTE

15

JEUDI

CIRQUE ALEXANDRO, POINTE DU CHEVET
HOMMAGE AUX DISPARUS EN MER

16

VENDREDI

RÉGATE COUPE DU PRÉSIDENT
RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX, POINTE DU CHEVET

19

LUNDI

CIRQUE GERVAIS, POINTE DU CHEVET

20

MARDI

CIRQUE GERVAIS, POINTE DU CHEVET

22

JEUDI

THÉÂTRE, SALLE POLYVALENTE

25

DIMANCHE

VIDE GRENIER, BANCHE

AU QUOTIDIEN

MAIRIE : 02 96 27 71 15 - mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h

Mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

DINAN AGGLOMÉRATION : 02 96 87 14 14

Camping municipal de la Manchette

02 96 27 70 33 - www.campingmunicipaldelamanchette.fr

Ecole publique élémentaire : 02 96 27 71 88

Gestionnaire des ports : 06 29 31 09 00

EHPAD Les Tamaris : 02 96 27 77 97

Office de tourisme : 0 825 95 01 22

www.dinan-capfrehel.com - infos@dinan-capfrehel.com

Défiibrillateurs disponibles toute l'année - sur le mur extérieur de la mairie / à la maison de la mer (près du port de la Houle Causseul), au niveau de l'accueil à l'Abbaye et au camping municipal de la Manchette.

Juillet et août : au poste de secours, plage du Rougeret

Pharmacie (bd du Rougeret, en face du cabinet médical) :

02 96 27 76 27

Du lundi au vendredi 9h - 12h30 et 14h - 19h30

Le samedi 9h - 12h30 et 14h - 17h

Cabinets d'infirmiers :

• Saint Jacut de la mer : 06 76 41 00 17

• Ploubalay, commune de Beaussais sur mer : 02 96 27 37 90

Numéro d'urgence EDF : 09 726 750 22

Poste de secours : 02 96 27 75 30

Signaler un équipement endommagé sur le réseau téléphonique :

www.dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home

SAUR (eau potable) : 02 22 06 45 00

VEOLIA (assainissement collectif) : 09 69 32 35 29

Objets trouvés : Trop d'objets trouvés ne retrouvent pas leur propriétaire. Pensez à contacter la Mairie !

Marché hebdomadaire : le vendredi matin, Place Landouar et Grande Rue

Horaires des travaux de bricolage et de jardinage dans le respect des bonnes relations de voisinage

Jours ouvrables	8h30 - 12h	13h30 - 19h30
Samedi	9h - 12h	15h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h	

ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN MUNICIPAL !

Nous rappelons que le Jaguen est distribué dans les boîtes aux lettres uniquement si la maison est occupée et les volets ouverts au moment de la distribution.

Les boîtes aux lettres doivent être accessibles et identifiables. Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez vous abonner afin de recevoir votre bulletin municipal à votre domicile principal. Il est nécessaire de fournir à l'accueil de la mairie 4 timbres "20 g" (le poids moyen d'un envoi est de 135g).

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les bacs individuels sont collectés le lundi. Ils doivent être rentrés à l'issue de la collecte afin de ne pas entraver la libre circulation des piétons sur le trottoir.

DÉCHETTERIE DE PLANCOËT

Du 1^{er} février au 31 octobre :

Lundi : 9h à 12h - Jeudi : 14h à 18h

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h00

Fermé le lundi après-midi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés, accès uniquement avec un badge à demander auprès de Dinan Agglomération
02 96 87 14 14 ou via leur site.

COLLECTE SÉLECTIVE

	Verre	Emballages recyclables	Cartons propres	Vêtements, (benne le relais)	Ordures ménagères
Parking de l'EHPAD	X	X			X
La Banche (côté reposoir)	X	X			X
Châtelet (côté port)		X			X
Parking Houle Causseul		X			X
Aire de camping-car	X	X			X
Zone artisanale	X	X	X	X	
Parking du rougeret	X	X			X
Parking des Haas	X				X

SERVICE DE COLLECTE ASSURÉE PAR DINAN AGGLOMÉRATION

Où s'adresser ? Dinan Agglomération - Service traitement et valorisation des déchets
34 rue Bertrand Robidou
02 96 87 14 14 - dechets@dinan-agglomeration.fr

18

SAPEURS
POMPIERS

17

POLICE
GENDARMERIE

15

SAMU

3020

NON AU
HARCÈLEMENT

114

APPEL D'URGENCE
POUR PERSONNES
MUETTES,
MALENTENDANTES

196

SECOURS
EN MER

115

SAMU SOCIAL
SECOURS
AUX SANS ABRIS

119

ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE

197

ALERTE ATTENTAT
ALERTE
ENLEVEMENT

3919

VIOLENCES
CONJUGALES

02 99 59

22 22

CENTRE
ANTI POISON